



**PEFC™**

10-1-1

Promouvoir  
la gestion durable  
de la forêt

A hand is shown holding a white paper that is partially curled up. On the paper, there are green silhouettes of a bird in flight, a single leaf, and a daisy flower. The background of the entire image is a lush green forest with a river or stream visible in the distance.

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
DE PEFC FRANCE  
2016**

# Sommaire



## 6\_Faits majeurs

**8\_Sur le plan international**

**8\_Sur le plan national**



## 10\_Chiffres clés

**12\_Les chiffres clés sur le plan international**

**16\_Les chiffres clés sur le plan national**



## 20\_Actions

**22\_Sur le plan régional**

**28\_Sur le plan national**

32\_Protection de la marque

38\_Mission informatique et libertés

38\_L'accompagnement des entreprises  
dans la certification PEFC

39\_Développement de la certification PEFC dans le secteur  
de la construction bois



## 40\_Communication

**42\_Communication externe toutes cibles**

**50\_Communication externe cible grand public**

**52\_Communication externe cible entreprises,  
distributeurs et grands comptes – B-to-B**



## 57\_Instances et vie statutaire

**58\_Repères**

**62\_Composition, organisation et vie associative  
du système pefc en france en 2016**

# Introduction



## PEFC EST LE PREMIER SYSTÈME DE CERTIFICATION FORESTIÈRE ET LA PREMIÈRE SOURCE DE BOIS CERTIFIÉ DANS LE MONDE.

Depuis son implantation en France en 1999, PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) a certifié plus de 35 % de la surface forestière en France métropolitaine, soit 67 % de la forêt publique et 20 % de la forêt privée. PEFC France compte également près de 2,5 millions d'hectares de forêts publiques certifiées en Guyane.

La certification PEFC repose sur un processus de gouvernance impliquant toutes les parties prenantes concernées par la gestion durable de la forêt : producteurs, transformateurs et usagers. Les exigences de gestion forestière durable PEFC sont révisées tous les cinq ans dans une perspective d'amélioration continue.

Apposée sur un produit en bois ou à base de bois, la marque PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables, et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.



**« PEFC, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS  
LA PROMOTION DE LA GESTION  
FORESTIÈRE DURABLE »**

## Faits majeurs

# L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LES FAITS MAJEURS SUIVANTS SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

## ► Sur le plan international

\_\_\_ Poursuite du développement de l'internationalisation du système et de son rayonnement mondial avec l'adhésion de quatre nouveaux pays : la République de Corée, le Ghana, la République de Macédoine et la Roumanie, ce qui porte le nombre de pays adhérents au système PEFC à 48.

\_\_\_ Dans le cadre de la politique d'amélioration continue qui anime le système PEFC, PEFC International a entamé la révision quinquennale de ses métastandards, pour une finalisation prévue fin 2017. Quatre groupes de travail ont été créés sur les thèmes suivants :

- règles de gestion forestière durable (forêt tempérée et tropicale) ;
- procédure d'élaboration et de révision des règles de gestion forestière durable ;
- règles de certification forestière régionale, de groupe et individuelle ;
- règles de reconnaissance des schémas nationaux de certification forestière.

De plus, le groupe de travail international « Chaîne de contrôle et labellisation » est en charge de réviser les règles de chaîne de contrôle et les règles d'utilisation de la marque PEFC avec un objectif de finalisation de prévue fin 2017.

Le processus est ouvert à toutes les parties prenantes (PEFC nationaux, organisations de la filière, organismes certificateurs...). PEFC France participe à l'ensemble des travaux.

\_\_\_ Poursuites des échanges entamés en 2015 avec le groupe d'ameublement Ikea concernant sa politique d'achat de bois certifié.

## ► Sur le plan national

\_\_\_ Certification PEFC du groupe La Redoute pour l'édition de ses catalogues.

\_\_\_ Développement dans le secteur de la construction avec la mise en place de la certification de projet : nouveau dispositif permettant de certifier un projet de construction dans son ensemble - plutôt que la certification individuelle de toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier - sous la responsabilité d'un porteur de projet.

\_\_\_ Mise en place d'un « Welcome pack » à l'attention des entreprises certifiées : ce kit de bienvenue est adressé à toutes les nouvelles entreprises certifiées PEFC et contient les documents essentiels au suivi de leur chaîne de contrôle, ainsi que des documents de communication et des goodies. Ce kit est conçu de manière à devenir le dossier de référence dans lequel l'entreprise certifiée pourra conserver tous les documents liés à sa certification.

\_\_\_ Poursuite du développement et du renforcement des relations partenariales avec l'ensemble des secteurs de la distribution afin d'augmenter le référencement des produits PEFC et assurer une communication efficace auprès des consommateurs.

\_\_\_ Finalisation des travaux de révision quinquennale et approbation des standards et du schéma français de certification forestière PEFC pour la période 2017-2021, à savoir les règles applicables dans les forêts par les propriétaires et les exploitants forestiers adhérents au système PEFC, les règles d'accès à la certification PEFC, et les règles de fonctionnement et de gouvernance du système PEFC en France, le tout dans le respect des exigences définies par PEFC International.

## GROUPES LA REDOUTE CERTIFICATION PEFC DU GROUPE LA REDOUTE POUR L'ÉDITION DE SES CATALOGUES.



## WELCOME PACK





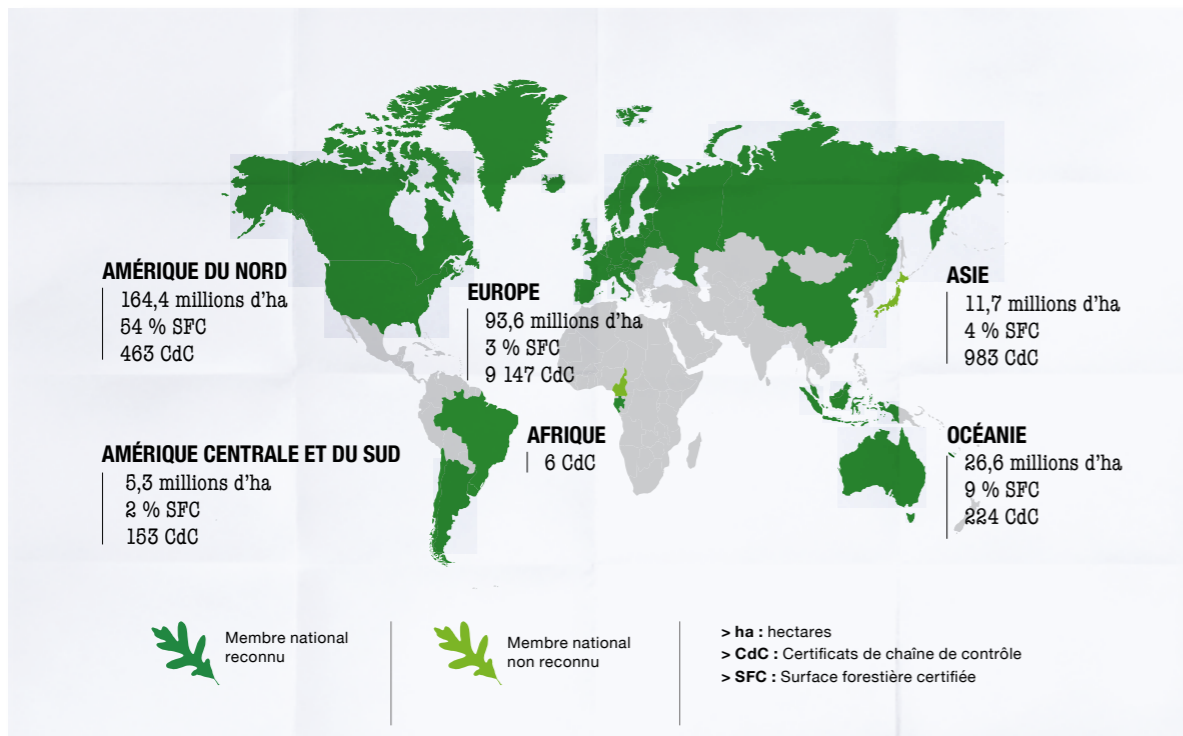
## Chiffres clés



**« AU 31 DÉCEMBRE 2016,  
303 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊTS  
SONT CERTIFIÉS PEFC, SOIT PLUS  
DES 2/3 DES SURFACES CERTIFIÉES  
DANS LE MONDE »**

Chiffres clés 2016

FORÊTS CERTIFIÉES PEFC DANS LE MONDE



MEMBRES INTERNATIONAUX

- APP Timber
- Asia Pacific Resources International Holdings Ltd. (APRIL)
- Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT)
- Building and Wood workers' International (BWI)
- Confederation of European Forest Owners (CEFO)
- Confederation of European Paper Industries (CEPI)
- Earth Focus Foundation
- European Network of Forest Entrepreneurs (ENFE)
- European Timber Trade Federation (ETTF)
- European Tissue Symposium (ETS)
- Fibria
- International Council of Forest and Paper Associations (ICFPA)
- International Family Forestry Alliance (IFFA)
- International Paper
- Metsä Group
- Purinusa Ekapersada (APP)
- RECOFTC
- SmurfitKappa
- StoraEnso
- Suzano Pulp and Paper
- Union of Silviculturists of Southern Europe (USSE)
- Weyerhaeuser

LES CHIFFRES CLÉS 2016 SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Fort de 48 pays membres répartis sur tous les continents, PEFC continue à faire progresser, depuis maintenant 17 ans, la certification forestière dans toutes les régions du monde, notamment celles où la préservation de la ressource forestière est un enjeu majeur.

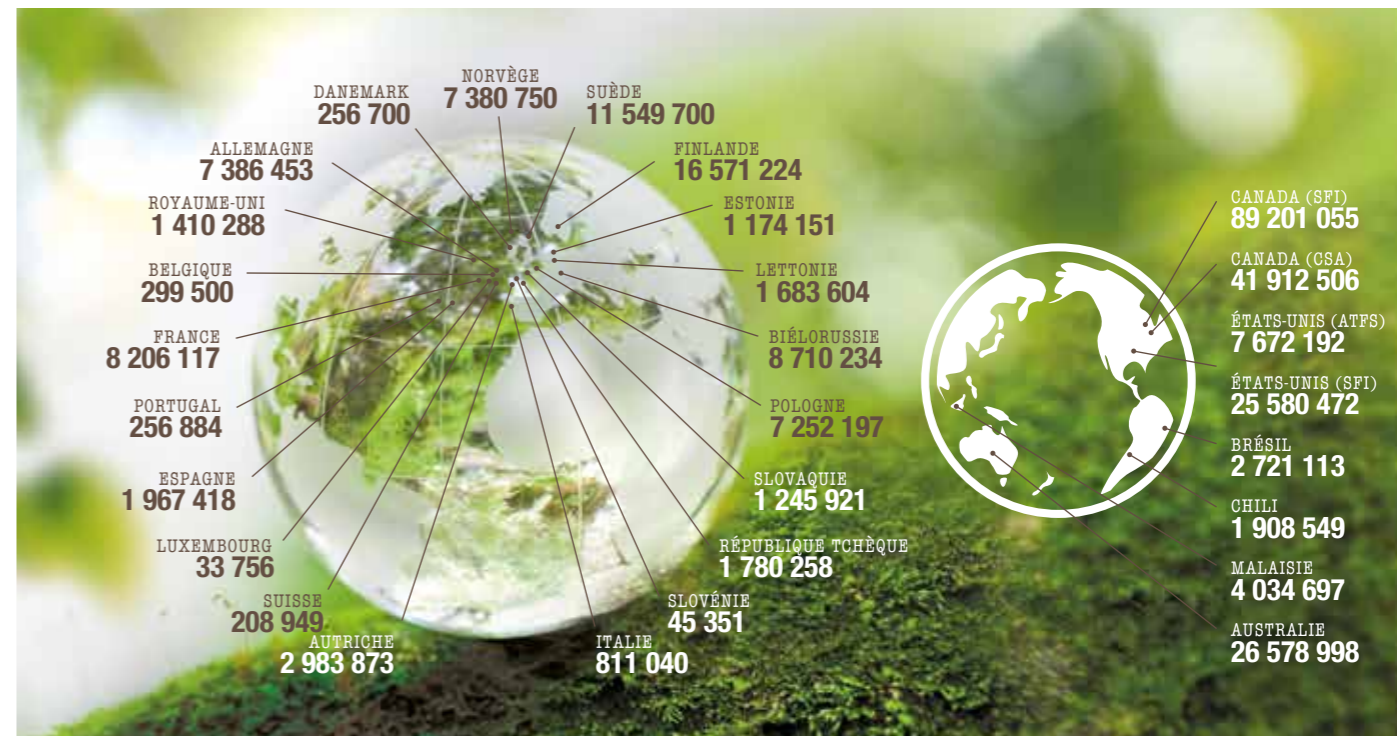
Au 31 décembre 2016, 303 millions d'hectares de forêts sont certifiés PEFC, soit plus des 2/3 des surfaces certifiées dans le

monde, ce qui fait de PEFC la première source mondiale de bois certifié et le système de certification forestière leader au niveau mondial.

Du côté des entreprises, on compte fin 2016 plus de 11 000 certificats de chaîne de contrôle PEFC délivrés ce qui représente 18 700 entreprises certifiées PEFC à travers le monde.

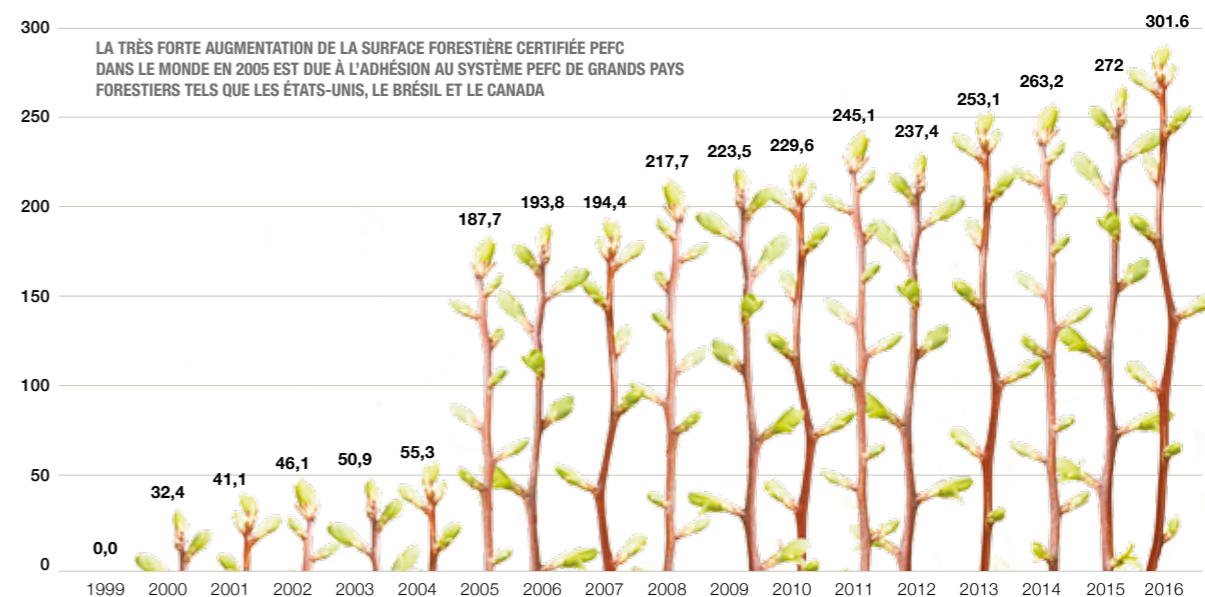
RÉPARTITION DES FORÊTS CERTIFIÉES PEFC PAR PAYS

Surfaces certifiées en hectares



PROGRESSION DES SURFACES DE FORÊTS CERTIFIÉES PEFC DANS LE MONDE

Surfaces certifiées en millions d'hectares

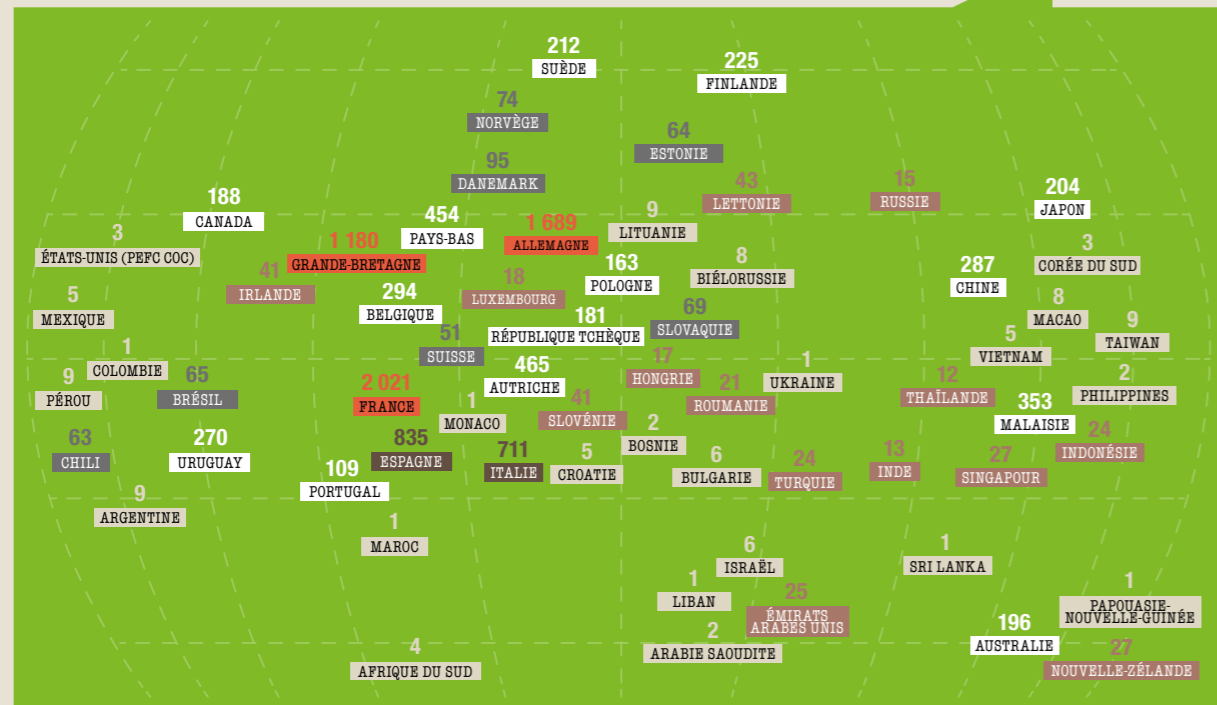


Chiffres clés 2016

RÉPARTITION DES ENTREPRISES CERTIFIÉES PEFC PAR PAYS

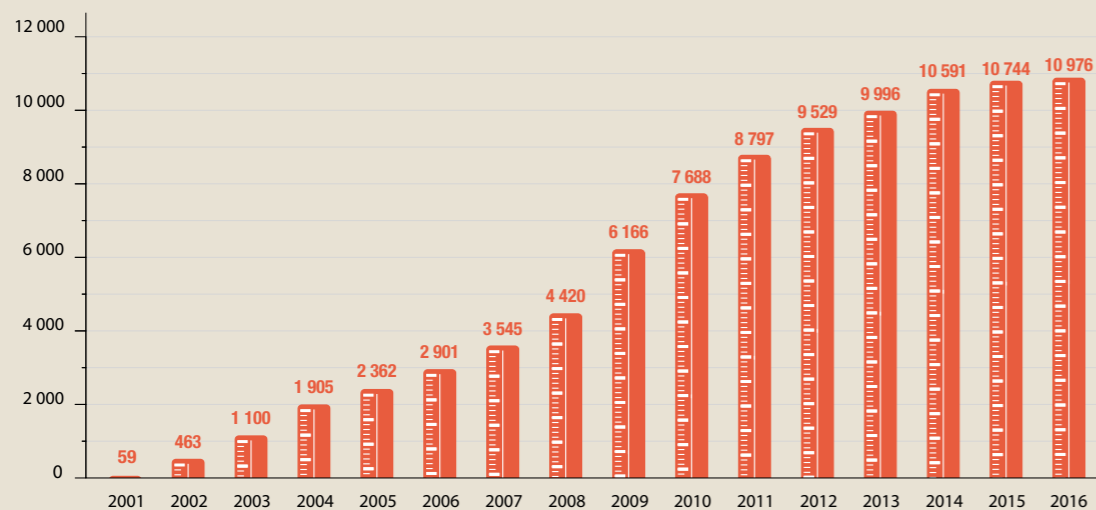
Nombre de certificats de chaîne de contrôle

- > 1 000
- de 500 à 1 000
- de 100 à 500
- de 50 à 100
- de 10 à 50
- de 1 à 10



PROGRESSION DES ENTREPRISES CERTIFIÉES PEFC DANS LE MONDE

Nombre de certificats de chaîne de contrôle



10 976 certificats de chaîne de contrôle dans le monde



Chiffres clés 2016

# LES CHIFFRES CLÉS 2016 EN FRANCE

## > LES FORÊTS

Au 31 décembre 2016, on compte 68 277 propriétaires adhérents au système PEFC (soit une progression de 5 277 adhérents par rapport à 2015) et plus de 8,2 millions hectares de forêt certifiés PEFC, dont 2,4 millions en Guyane, et 5,8 millions en France métropolitaine, soit plus de 35 % de la surface forestière française.

### Au 31 décembre 2016

#### HECTARES CERTIFIÉS PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES

**Auvergne-Rhône-Alpes**  
645 092 ha

**Île-de-France**  
112 181,14 ha

**Bourgogne-Franche-Comté**  
773 759 ha

**Normandie**  
183 879,71 ha

**Bretagne**  
77 011,018 ha

**Nouvelle-Aquitaine**  
1 169 467 ha

**Centre-Val de Loire**  
369 515,97 ha

**Occitanie**  
506 714 ha

**Corse**  
58 207,78 ha

**Pays de la Loire**  
130 689,45 ha

**Grand Est**  
1 130 138 ha

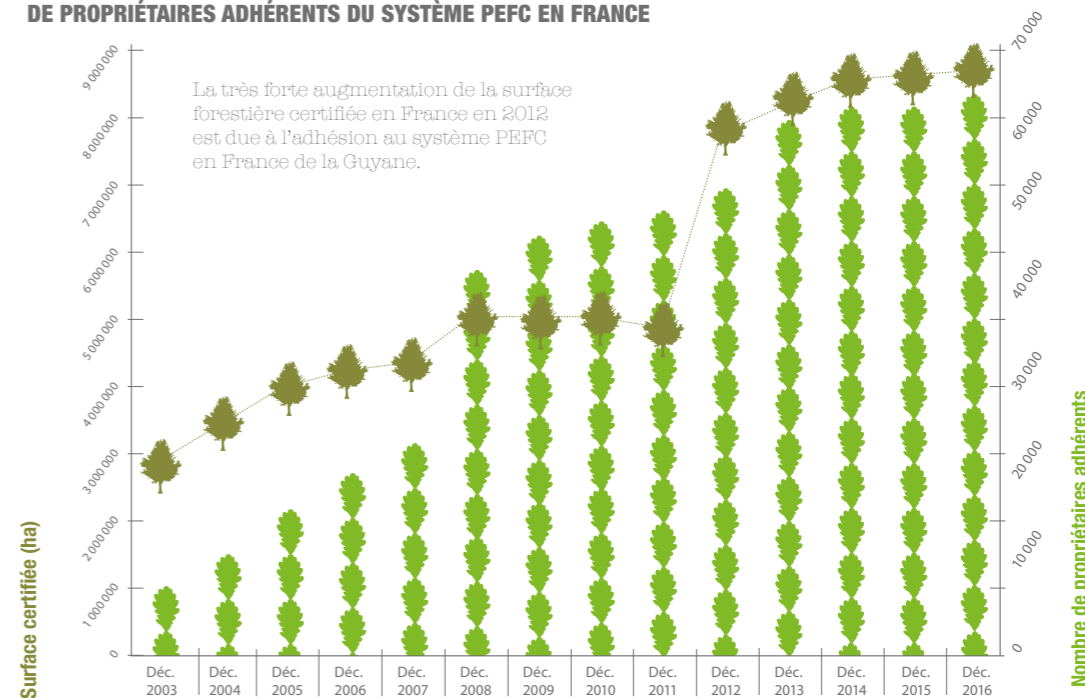
**Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
426 226 ha

**Hauts-de-France**  
198 202 ha

**Guyane française**  
2 425 034 ha



SURFACES FORESTIÈRES CERTIFIÉES & NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES ADHÉRENTS DU SYSTÈME PEFC EN FRANCE



Chiffres clés 2016

# LES CHIFFRES CLÉS EN FRANCE

## LES ENTREPRISES

Au 31 décembre 2016, PEFC France compte 3 008 entreprises certifiées.

Ainsi, en 2016, PEFC France a continué sa progression en enregistrant 194 nouvelles entreprises certifiées (soit près de 16 nouvelles entreprises adhérentes par mois), mais cette forte augmentation a été contrebalancée par un nombre encore important de radiations (167 entreprises radiées du système PEFC en 2016). Trois raisons essentielles expliquent ce phénomène de radiations :

— le contexte économique actuel tendu a créé d'importantes difficultés pour de nombreuses entreprises qui

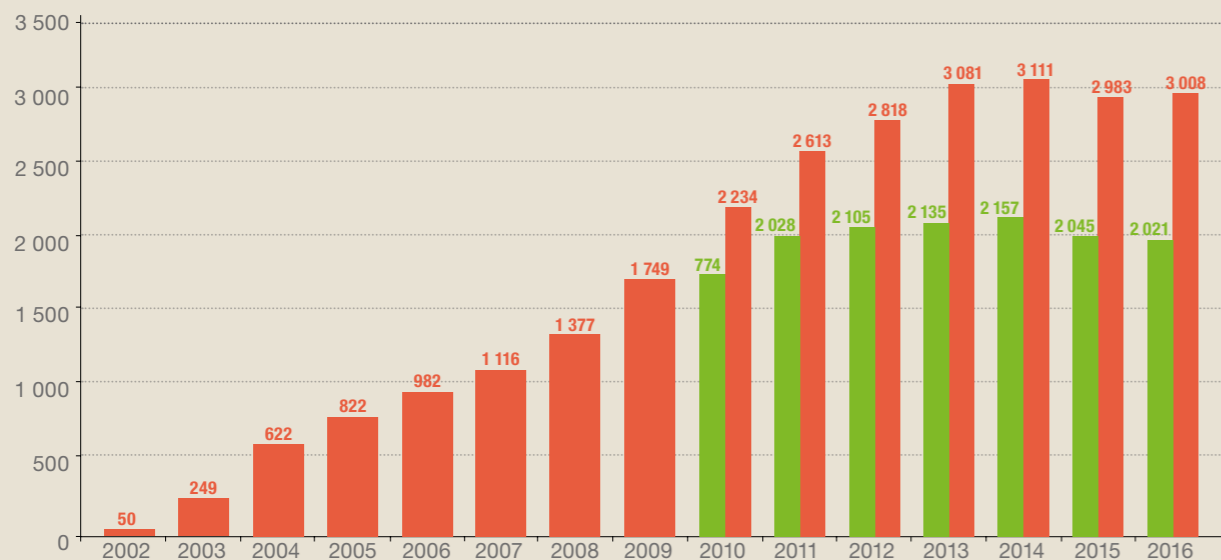
ont tout simplement fermé pour cause de liquidation judiciaire, d'où la baisse du nombre de certificats. Cette situation a été observée par les organismes certificateurs pour la démarche PEFC comme pour d'autres démarches de certification. On note cependant un ralentissement de cette tendance en 2016 (par rapport à 2015) ;

— avec 16 ans d'existence, le système PEFC en France arrive à maturité, et il est normal que certaines entreprises quittent le système (et y reviennent parfois ensuite) et que de nouvelles entreprises adhèrent. Cela fait partie du turn-over normal de tout système de certification ;

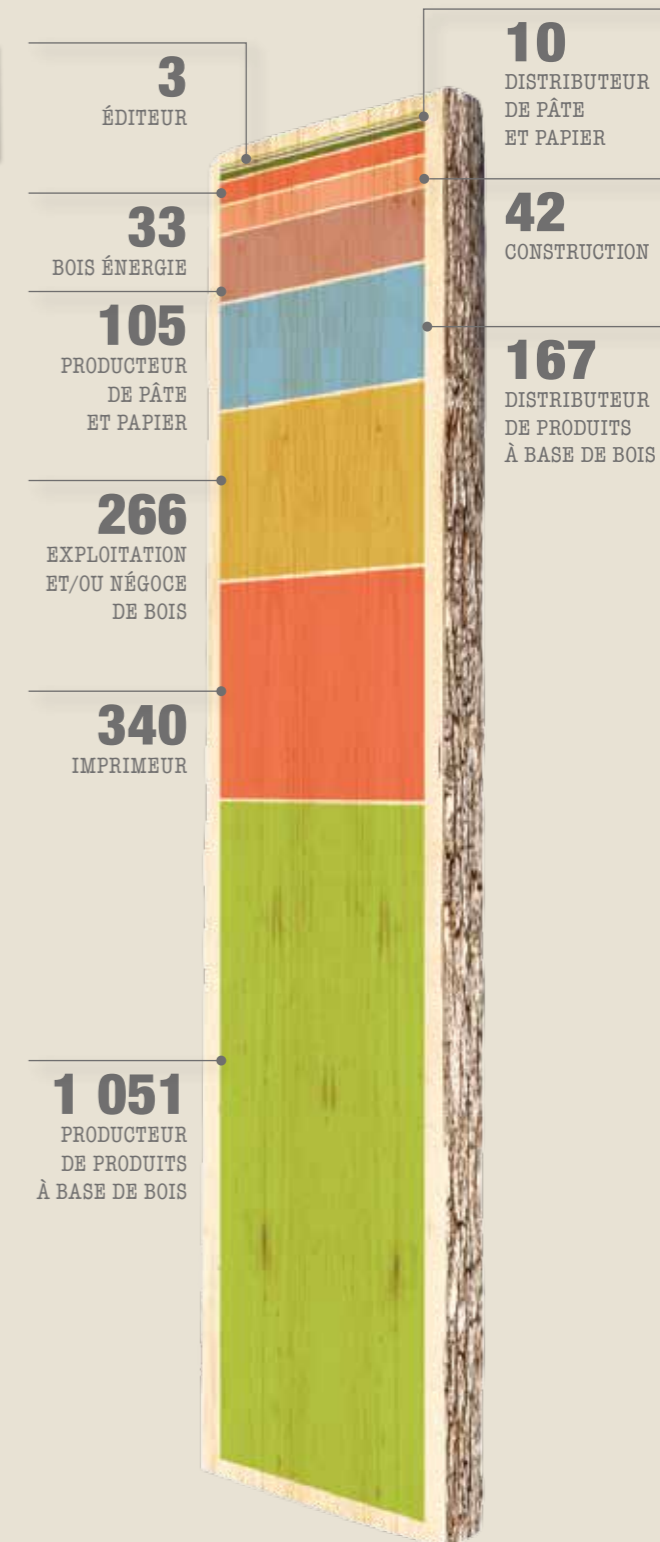
— PEFC France a enregistré plus de 3 000 entreprises adhérentes au cours des seize dernières années, ce qui est important (1/4 des entreprises certifiées PEFC dans le monde). Les marges de développement sont de ce fait maintenant naturellement plus restreintes.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFICATS ET DE SITES CERTIFIÉS

Note : la donnée du nombre de certificats n'est disponible que depuis 2010.



### RÉPARTITION DES CERTIFICATS DE CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





**« EN 2016, 30 061 CONTRÔLES  
D'EXPLOITANTS FORESTIERS ET  
DE CHANTIERS D'EXPLOITATION  
ONT ÉTÉ RÉALISÉS »**

## Actions

## SUR LE PLAN RÉGIONAL



### » MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA FRANÇAIS DE CERTIFICATION FORESTIÈRE PEFC<sup>1</sup> PAR LES ENTITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION PEFC<sup>1</sup> (HORS STANDARDS DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE)

#### » Par les Entités d'Accès à la Certification Régionale (EACR)

Les EACR sont auditées annuellement par des organismes certificateurs indépendants en charge d'évaluer la conformité de leurs activités avec les exigences du schéma français de certification forestière. S'ajoute à cela un dispositif d'audits internes réguliers permettant d'améliorer les pratiques et de mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires.

En 2016, les principaux constats issus de ces audits sont les suivants :

— **concernant le fonctionnement interne et la vie associative des EAC**, l'excellente implication des membres et du personnel dans la mise en œuvre du système reste un point fort toujours aussi relevé d'une année sur l'autre, ainsi qu'une gestion globalement rigoureuse et efficace ;

— **concernant la gestion des adhésions des propriétaires**, dans l'ensemble celle-ci est faite avec sérieux et rigueur, que ce soit pour les primo-adhésions ou pour les renouvellements.

Dans le cadre de leurs audits, les EAC sont cependant régulièrement encouragées à mettre en place des outils (cartographiques notamment) leur permettant de mieux connaître le potentiel d'adhésion restant sur leurs territoires de compétence respectifs. Quelques EAC sont également incitées à mieux vérifier que leurs adhérents (collectivités notamment) adhèrent bien pour l'ensemble de leurs surfaces forestières ;

— **mis à part quelques petits calages concernant le référencement et l'archivage des documents dans une toute petite minorité d'EAC, les procédures de gestion documentaire** sont dans l'ensemble efficaces et bien appliquées ;

— **les procédures de fonctionnement** sont dans l'ensemble plutôt bien appliquées, même si quelques améliorations restent à apporter dans

certaines EAC concernant les procédures de gestion des réclamations et des situations d'urgence ;

— **concernant les suites des audits externes**, la gestion et le traitement des écarts ont permis dans l'ensemble la mise en place d'actions correctives pertinentes, ce qui a permis aux EAC de s'inscrire efficacement dans le processus d'amélioration continue qui fonde le système PEFC ;

— **les revues de direction** des EAC n'appellent pas de remarques particulières (sauf pour deux EAC qui ont encore quelques efforts à faire sur ce point). Le processus de revue de direction est désormais bien approprié et appliqué ;

— **sur le plan de la communication**, une partie des EAC fait de réels efforts en matière de communication notamment pour évaluer l'efficacité des actions menées ;

— **concernant les contrôles des propriétaires et exploitants adhérents au système PEFC**, rigueur et efficacité de ces contrôles sont souvent relevées ;

Des améliorations restent cependant à apporter dans la rédaction des rapports de contrôle et dans la formalisation des écarts qui s'apparente quelquefois un peu trop à du conseil ;

— **concernant le Programme d'accompagnement**, même si la qualité du programme d'accompagnement, de sa mise en œuvre, de son suivi et de son évaluation, ainsi

que la bonne implication des acteurs locaux sont régulièrement relevées, quelques EAC ont encore des efforts à faire sur l'identification des adhérents au système PEFC qui bénéficient effectivement des différentes actions mises en place (pour les actions de formation notamment), et sur la définition et le suivi des indicateurs permettant la bonne évaluation du programme. Dans certaines EAC, il conviendrait également de mieux évaluer le programme d'accompagnement en revue de direction. Certaines EAC mènent des réflexions approfondies pour améliorer les actions sur la base des résultats des contrôles et des rencontres avec les adhérents.

#### — Concernant les processus de fusion des EAC :

afin de se conformer au nouveau découpage des régions administratives, certaines EAC ont entamé une procédure de fusion.

Sont ainsi nées au cours de l'année 2016 :

- PEFC Sud-Ouest qui est le résultat de la fusion entre Aquitaine et Limousin (la Région Poitou-Charentes devrait être intégrée début 2017) ;

- PEFC Auvergne-Rhône-Alpes qui est le résultat de la fusion entre Auvergne et Rhône-Alpes.

Pour ces deux nouvelles EAC, les rapports d'audit soulignent la qualité et l'efficacité du processus de fusion : bonne intégration de l'ensemble des fonctionnements et des points

forts des anciennes structures, bonne répartition des missions et des compétences, ce qui a permis d'aboutir rapidement à un système opérationnel et efficace.

#### » Par les Entités d'Accès à la Certification de Groupe (EACG)

La seule EACG en France est le Groupe Coopération Forestière (GCF) qui est un réseau de coopératives forestières.

En tant qu'organisme certifié, et tout comme les EACR, le GCF est audité annuellement par un organisme certificateur indépendant afin d'évaluer la conformité de ses activités avec les exigences du schéma français de certification forestière. Le GCF réalise également lui-même des audits en interne afin d'adapter, corriger et améliorer son système et la mise en œuvre de la certification PEFC.

Il ressort des audits 2016 que le système de management environnemental mis en place au sein du GCF est conforme, adapté, mature et efficace dans son ensemble et bien déployé au sein des coopératives auditées.

La réussite du système de portage<sup>2</sup> PEFC par les coopératives est à souligner notamment pour amener les petites propriétés à la certification PEFC.

#### » Conclusion

L'ensemble des audits 2016 des EAC a permis de constater que celles-ci mettent en œuvre de manière conforme, efficace et adaptée le schéma français de certification forestière PEFC et sont bien engagées dans un processus d'amélioration continue dynamique et performant, grâce notamment à la bonne implication des membres et du personnel, à une gestion des adhérents rigoureuse, et à la mise en œuvre de programmes d'accompagnement performants.



1. Groupement de participants (propriétaires forestiers et exploitants forestiers) à la certification de la gestion forestière durable PEFC.

2. Possibilité offerte aux membres d'une coopérative forestière d'adhérer à PEFC via sa coopérative titulaire d'un certificat de gestion forestière durable PEFC.

## Actions

### ➤ MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS FRANÇAIS DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE PEFC

#### 1\_ Contrôles des propriétaires et exploitants adhérents au système PEFC<sup>3</sup>

Les contrôles des exploitants et propriétaires forestiers adhérents au système PEFC ont pour objet de vérifier sur le terrain que ceux-ci appliquent de manière conforme les exigences des cahiers des charges PEFC.

#### ➤ Contrôle des exploitants forestiers

Chaque EAC applique un taux de contrôle de 10% des entreprises d'exploitation forestière ayant leur siège social dans son territoire de compétences.

Côté certification de groupe, les coopératives contrôlent systématiquement tous leurs chantiers d'exploitation.

Ce sont ainsi 30 061 contrôles d'exploitants forestiers / de chantiers d'exploitation qui ont été réalisés en 2016.

#### Contrôles exploitants par les Entités d'Accès à la Certification Régionale (EACR)

Les EACR ont procédé à 71 contrôles exploitants.

Parmi la centaine d'écarts identifiés lors de ces contrôles, on relève notamment :

\_\_\_ l'absence de contractualisation (24 % des constats) ;

\_\_\_ les problèmes de matériel : matériel en bon état de fonctionnement, entretien des engins, kit d'absorption des huiles (11 % des constats) ;

\_\_\_ la mise en place des dispositions nécessaires pour assurer la qualité, l'hygiène et la sécurité des personnels travaillant en forêt (10 % des constats) ;

\_\_\_ l'absence de signalétique adaptée sur les chantiers (9 % des constats).

Ces contrôles ont donné lieu à deux exclusions.

#### Contrôles de chantiers par le GCF

Tous les chantiers d'exploitation menés par les coopératives membres du GCF, soit 29 990 chantiers, ont été contrôlés sur le respect des exigences du cahier des charges PEFC pour l'exploitant, en plus d'autres points de contrôle spécifiques au GCF.

230 écarts ont été relevés dans le cadre de ces contrôles de chantier, en lien avec les exigences PEFC pour l'exploitation forestière, notamment sur les points suivants :

\_\_\_ bon usage des voies d'accès et de vidange (44 % des constats) ;

\_\_\_ condition d'hygiène et de sécurité, qualification des intervenants (19 % des constats) ;

\_\_\_ l'impact des activités d'exploitation sur les sols (15 % des constats).

Toutes les non-conformités relevées ont fait l'objet d'actions correctives.

#### ➤ Contrôle des propriétaires forestiers

4 304 contrôles de propriétaires forestiers ont été réalisés.

Ces contrôles ont donné lieu à 187 exclusions.

#### Contrôles des propriétaires forestiers par les EACR

Chaque année, les EACR réalisent leurs contrôles selon une règle d'échantillonnage statistique validée par la puissance publique (Cofrac), à savoir le taux de  $\sqrt{n}$  du nombre de propriétaires individuels adhérents au système PEFC en France.

Les EACR ont réalisé 501 contrôles propriétaires à l'issue desquels 19 exclusions ont été prononcées dont 11 pour refus de contrôle.

Parmi les 357 écarts constatés lors de ces contrôles, on relève notamment :

\_\_\_ le non-recours à des sous-traitants certifiés PEFC ou ayant adhéré à une démarche de qualité reconnue par PEFC France, ou ayant a minima signé le cahier des charges PEFC pour l'exploitant forestier (24 % des écarts contre 36,7 % en 2014, une nette amélioration sur ce point) ;

\_\_\_ l'absence de contractualisation ou le fait que le contrat ne faisait pas référence aux exigences PEFC (17,4 % des écarts) ;

\_\_\_ le non-respect de l'obligation du propriétaire d'adhérer pour toutes ses forêts (10 % des écarts).

#### Contrôles des propriétaires forestiers par le GCF

3 803 contrôles de propriétaires sous portage PEFC par les coopératives ont été réalisés à l'issue desquels 168 exclusions ont été prononcées (essentiellement pour absence de document de gestion durable, et non renouvellement après coupe).

Parmi les 977 écarts constatés lors de ces contrôles, on relève notamment :

\_\_\_ 649 pour absence de document de gestion durable ;

\_\_\_ 299 pour non-renouvellement après coupe ;

\_\_\_ 14 pour absence de signature du cahier des charges PEFC par le sous-traitant.

#### Contrôles des propriétaires forestiers par l'ONF

Les contrôles réalisés par l'ONF se font selon deux modalités : l'évaluation de conformité environnementale (ECE), les audits internes de qualité.

#### Évaluation de Conformité Environnementale (ECE)

L'ECE annuelle de l'ONF a porté sur 159 items (exigences environnementales), dont 5 ont concerné les exigences suivantes du cahier des charges PEFC pour le propriétaire forestier, ainsi que les spécificités guyanaises :

- Point 2.c (justifier les choix pour les actions non prévues à l'aménagement) ;

- Point 2.g (limiter la taille des coupes rases) ;

- Point 3.e (privilégier les dégagements mécaniques ou manuels) ;

- Guyane : respecter les Principes Critères Indicateurs PEFC adaptés à la Guyane ;

- Guyane : respecter et faire respecter la charte d'exploitation à faible impact.

23 items étaient en lien avec le cahier des charges PEFC pour l'exploitant forestier.

L'évaluation de ces exigences n'a nécessité la mise en place d'aucune action corrective.

#### Audits internes annuels de qualité

Toutes les non-conformités relevées ont fait l'objet d'actions correctives.

Sur les 15 audits internes réalisés, 4 ont abordé les exigences PEFC des deux cahiers des charges (soit plus d'un quart des audits).

Ces 4 audits sur les exigences PEFC ont révélé 7 écarts en lien avec les cahiers des charges propriétaires et exploitants :

- concernant la conformité au cahier des charges PEFC pour le propriétaire forestier, 3 non-conformités ont été constatées sur le point 5.b (préservation des sols et des milieux humides) ;

- concernant la conformité au cahier des charges PEFC pour l'exploitant forestier, 4 non-conformités ont été constatées : 1 sur le point 5.c (respecter les points d'eau et les cours d'eau), et 3 sur le point 5.f (entretien du matériel / prévention des fuites d'huiles en forêt).

Ces écarts ont tous été corrigés.



3. Les chiffres présentés ici concernent l'exercice 2015 car le traitement des informations par PEFC France est réalisé avec une année de décalage, en raison du temps nécessaire à leur collecte et à leur traitement.

## Actions

### 2\_ Programme d'accompagnement pour la mise en œuvre des engagements des propriétaires et exploitants forestiers adhérents au système PEFC

Afin d'aider les propriétaires et exploitants forestiers adhérents au système PEFC à mettre en œuvre les engagements de leurs cahiers des charges respectifs, les EAC doivent développer un programme d'actions appelé Programme d'accompagnement.

#### » Accompagnement par les EAC

Ainsi, en 2015, les EAC ont mis en œuvre 679 actions sur toute la France (493 par les EACR et 186 par le GCF), qui se répartissent sur les thèmes suivants :

\_\_\_ environnement et biodiversité : 278 actions (202 pour les EACR et 76 pour le GCF), soit 41 % du total des actions, essentiellement axées sur la protection de la biodiversité, la protection des sols et de l'eau, l'adaptation des essences aux stations, les produits phytosanitaires, et l'adaptation au changement climatique ;

\_\_\_ la forêt et les hommes : 226 actions (192 pour les EACR et 34

pour le GCF), soit 33,3 % du total des actions, essentiellement axées sur la qualification, la santé et la sécurité des intervenants en forêt, la contractualisation entre propriétaires, exploitants et autres intervenants, la protection des forêts, la desserte forestière et l'accueil du public ;

\_\_\_ sylviculture et production ligneuse : 175 actions (99 pour les EACR et 76 pour le GCF) soit 25,7 % du total des actions, essentiellement axées sur le choix et l'adaptation des traitements sylvicoles, et les documents et garanties de gestion durable.

#### » Accompagnement par l'ONF

À ces actions mises en œuvre par les EACR et les EACG, s'ajoutent 71 actions d'accompagnement définies et mises en œuvre en interne par l'ONF :

\_\_\_ environnement et biodiversité : 40 actions axées et l'équilibre forêt-gibier, la protection des milieux et espèces remarquables, et l'adaptation au changement climatique ;

\_\_\_ la forêt et les hommes : 21 actions axées sur la qualification, la santé et la sécurité des intervenants en forêt, la protection des forêts et l'accueil du public ;

\_\_\_ sylviculture et production ligneuse : 10 actions, axées dans leur majorité sur le choix et l'adaptation des traitements sylvicoles.

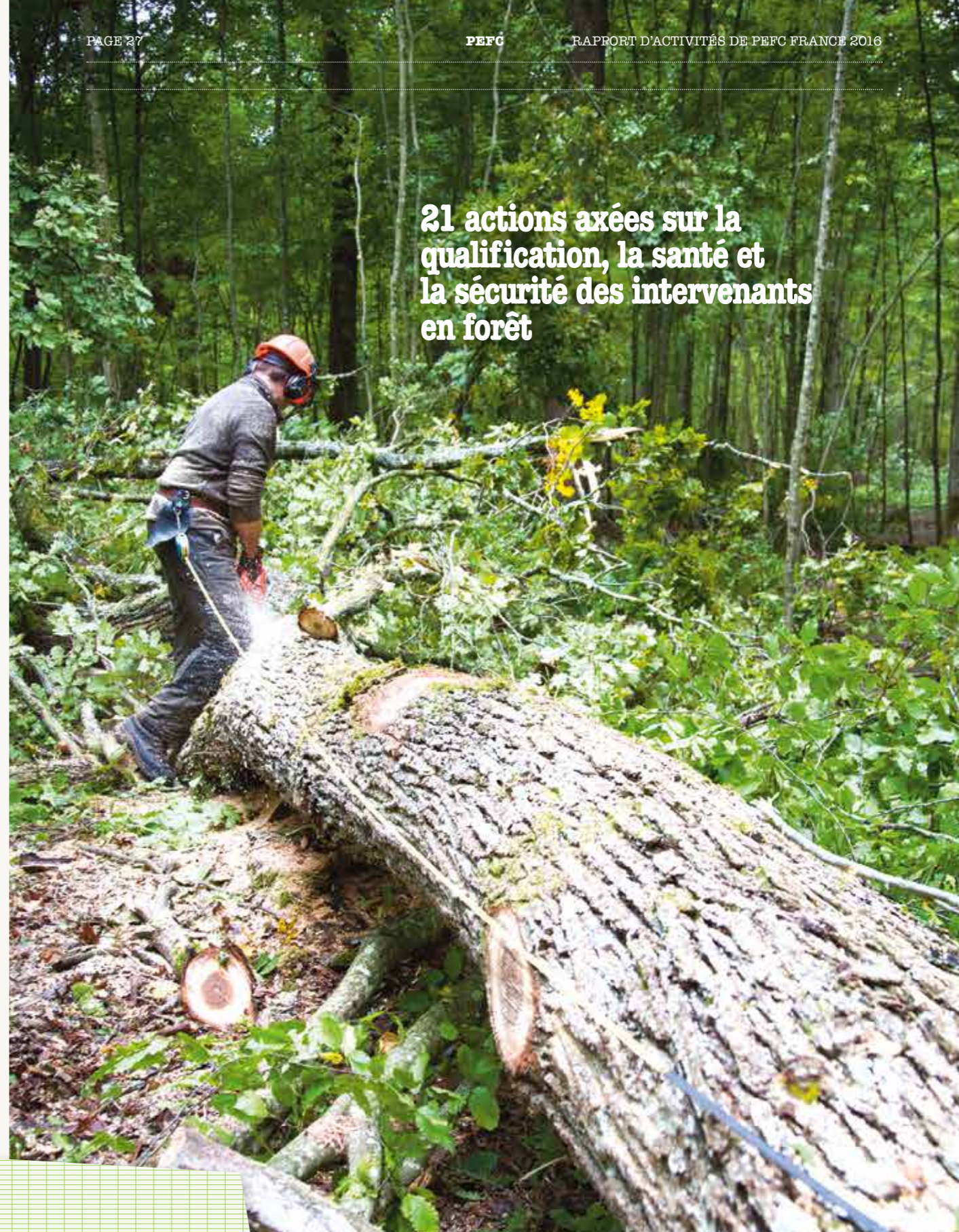
En 2015, ce sont ainsi 750 actions d'accompagnement qui ont été mises en œuvre sur tout le territoire français pour faciliter la compréhension et l'application des exigences des cahiers des charges PEFC, et améliorer ainsi les pratiques de gestion forestière durable :

- 42 % des actions ont porté sur le thème « Environnement et Biodiversité », dont la majorité sur la protection des espèces et milieux remarquables, des sols et de l'eau ;

- 33 % des actions ont porté sur le thème « La forêt et les hommes », dont plus du quart sur la qualification, la santé et la sécurité des intervenants en forêt ;

- 25 % des actions ont porté sur le thème « Sylviculture et production ligneuse », dont près de la moitié sur le choix et l'adaptation des traitements sylvicoles.

**21 actions axées sur la qualification, la santé et la sécurité des intervenants en forêt**



## Actions

# SUR LE PLAN NATIONAL

## Révision du système 2017-2021



### ➤ RÉVISION DES STANDARDS ET DU SCHEMA FRANÇAIS DE CERTIFICATION FORESTIÈRE

Chaque pays membre du système PEFC dans le monde développe des règles de gestion forestière, d'accès à la certification, et de fonctionnement interne, sur la base des exigences définies par PEFC International, tout en prenant en compte les spécificités qui lui sont propres. En France, la documentation technique ainsi définie est compilée dans le schéma français de certification forestière PEFC.

L'un des principes fondamentaux auquel doit répondre le système PEFC est l'amélioration continue. C'est pourquoi chaque pays membre doit réviser l'ensemble de sa documentation nationale, et notamment ses règles de gestion forestière durable, tous les cinq ans pour les améliorer, les adapter, les rendre plus performants, et prendre en compte les enjeux liés à la gestion forestière durable dans le pays concerné.

À ce titre, PEFC France a entamé au cours du second semestre 2015, la troisième révision de son système pour la période 2017-2021. Ces travaux de révision se sont poursuivis au cours du premier semestre 2016 et la nouvelle documentation française a été approuvée par l'assemblée générale de PEFC France du 21 juin 2016.

Le nouveau schéma ainsi adopté a ensuite fait l'objet d'une consultation publique internationale puis d'une expertise internationale indépendante pour évaluer sa conformité avec les standards internationaux.

La reconnaissance internationale du schéma français de certification forestière pour la période 2017-2021

devrait intervenir fin mai 2017 par un vote de l'assemblée générale de PEFC International.

Les entités certifiées en France disposeront ensuite d'un délai transitoire d'un an pour se mettre en conformité, soit une mise en application partout en France le 31 mai 2018 au plus tard.

Les travaux de révision du schéma français de certification forestière PEFC se sont divisés en trois processus distincts :

\_\_ processus 1 : révision des standards français de gestion forestière durable ;

\_\_ processus 2 : révision des règles d'accès à la certification PEFC ;

\_\_ processus 3 : fonctionnement interne et gouvernance du système PEFC en France.

### ➤ Processus 1 : révision des standards français de gestion forestière durable

Chaque pays membre du système développe des règles de gestion forestière (que l'on appelle des standards) en prenant en compte les spécificités forestières qui lui sont propres, tout en se conformant aux méstandards internationaux édictés par PEFC International (socle d'exigences de base définies au niveau international et devant être respecté par tous les pays membres du système).

Les standards français de gestion forestière durable PEFC ont été élaborés et révisés par un Forum, composé d'organisations impliquées dans la gestion forestière durable en France.

### Principales évolutions

#### Sur la forme



\_\_ Un standard unique de gestion forestière durable en remplacement des 2 cahiers des charges actuels (propriétaire forestier et exploitant forestier).

\_\_ Meilleure rédaction des exigences : rédaction à l'infinif.

> Plus de clarté et de facilité pour les différents intervenants ;

> Et donc meilleure appréhension et application des exigences par les différents acteurs, en particulier par les propriétaires ;

> Communication facilitée sur les exigences PEFC en forêt.

\_\_ Suppression des éléments de vocabulaire relativisant le niveau des exigences (ex : « là où c'est possible », « autant que possible », « éviter au maximum », « favoriser »...).

> Alignement sur les exigences internationales qui imposent que les exigences des standards soient claires, précises et mesurables ;

Tous les acteurs pertinents ont été invités à ce Forum, c'est-à-dire toutes les structures ayant un lien évident avec la forêt et la filière forêt-bois-papier en France, reconnaissant PEFC, et ayant la volonté de participer au développement de la certification PEFC.

Cette composition large et ouverte a permis l'expression de toutes les sensibilités et le traitement de toutes les problématiques liées à la gestion forestière durable. Toutes ses décisions ont été prises de manière consensuelle.

Les travaux du Forum, entamés en 2015, se sont poursuivis au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016 et ont été finalisés le 29 mai 2016 après deux mois de consultation publique.

Les standards ainsi validés ont ensuite été approuvés par l'assemblée générale de PEFC France du 21 juin 2016, puis envoyés à PEFC International pour expertise et reconnaissance (prévue dans le courant de l'année 2017).

Les nouveaux standards français de gestion forestière durable se composent désormais de trois documents :

\_\_ PEFC/FR ST 1003-1:2016 : Règles de la gestion forestière durable – Exigences pour la France métropolitaine ;

\_\_ PEFC/FR ST 1003-2:2016 : Règles de la gestion forestière durable – Exigences pour la Guyane française ;

\_\_ PEFC/FR ST 1003-3:2016 : Règles de la gestion forestière durable – Exigences pour la récolte du liège.

> Contrôles internes facilités : des exigences plus claires permettent plus d'efficacité dans les prises de décision et facilitent l'harmonisation des pratiques ;

> Amélioration de la communication vis-à-vis du grand public : des exigences claires et directement compréhensibles.

#### Sur le fond



\_\_ Document de gestion forestière durable : le document de gestion sera désormais exigé à l'adhésion (actuellement, le propriétaire dispose de 3 ans), Le CBPS doit en plus désormais être accompagné d'un programme de coupes et travaux.

> Gestion forestière durable facilitée par une généralisation de la planification ;

> Contrôle facilité : une EAC peut s'assurer à l'adhésion que le propriétaire dispose bien d'un document de gestion, alors que le contrôle à 3 ans est plus difficile.

\_\_ Durabilité de la ressource : une nouvelle approche dépassant la seule question des seuils de coupes rases par l'élargissement de l'exigence à la durabilité de la ressource et à l'équilibre récolte/accroissement.

> Interdiction de la réalisation d'opérations sylvicoles se traduisant par une régression par rapport au peuplement initial ;

> Limitation du niveau et du rythme d'exploitation en fonction de la sensibilité des sols ;

> Maintien de seuils de coupes rases pour les coupes faisant l'objet d'une sensibilité paysagère.

### ➤ Processus 2 : révision des règles d'accès à la certification PEFC

Chaque pays membre du système développe, en parallèle des standards de gestion forestière durable, toute une documentation technique décrivant les règles d'accès à la certification PEFC en France (conditions et critères auxquels il faut répondre pour avoir accès à la certification régionale et à la certification de groupe).

Les travaux relatifs à ce processus se sont déroulés sous l'autorité et la responsabilité du Conseil d'administration de PEFC France, et ont été menés dans le cadre d'un groupe de travail spécialement constitué à cet effet, composé des représentants des EAC et des administrateurs de PEFC France. Les travaux, entamés en 2015 se sont poursuivis au cours du premier semestre 2016.

La nouvelle documentation a été approuvée par l'assemblée générale de PEFC France du 21 juin 2016, puis envoyée à PEFC International pour expertise et reconnaissance (prévue dans le courant de l'année 2017).

#### Principales évolutions

\_\_\_ Certification régionale calquée sur le nouveau découpage des



régions administratives françaises.

\_\_\_ Clarification de la définition de la certification de Groupe.

\_\_\_ Intégration des entrepreneurs de travaux forestiers à la certification régionale.

\_\_\_ Un Programme d'accompagnement des propriétaires et exploitants forestiers certifiés PEFC librement élaboré par chaque EAC en fonction de ses enjeux forestiers locaux.

\_\_\_ Les audits internes des EAC renforcés.

\_\_\_ Principe d'une recommandation nationale concernant le montant des contributions des participants (propriétaires forestiers et ETF).

\_\_\_ Un reporting des EAC vers PEFC France simplifié.

\_\_\_ Rattachement des entreprises ayant une activité d'exploitation forestière à l'EACR.

\_\_\_ Partage de la licence de marque PEFC de l'EAC avec l'ensemble de ses participants.

\_\_\_ Introduction d'exigences pour la certification individuelle.

### ➤ Processus 3 : fonctionnement interne et gouvernance du système PEFC en France

Les travaux liés à ce processus sont hors du champ de l'évaluation et de la reconnaissance par PEFC International. Ils ont été menés sous l'autorité et la responsabilité du Conseil d'administration de PEFC France qui a confié à un groupe de travail *ad hoc* composé des administrateurs de PEFC France et des Présidents des EAC le soin de réfléchir sur la révision des règles de fonctionnement et de gouvernance du système PEFC en France.

Le groupe de travail en charge du processus 3 s'est réuni deux fois en 2015 et une fois en 2016.

L'objectif final de ces travaux est triple :

\_\_\_ permettre une adhésion simple et peu coûteuse à PEFC pour tout type de propriétaire forestier afin d'augmenter les surfaces certifiées PEFC et de développer significativement l'offre en bois PEFC pour répondre à la demande de la filière, et ainsi mieux valoriser le bois PEFC auprès des propriétaires forestiers ;

\_\_\_ asseoir la notoriété de l'organisation et de la marque PEFC sur l'ensemble du territoire ;

## Processus 1

### Révision des standards français de gestion forestière durable



\_\_\_ mettre en place une organisation plus efficace sur tous les plans.

Si les réflexions sur ces sujets vont se poursuivre en 2017, les travaux déjà réalisés ont permis les évolutions suivantes en termes de fonctionnement et de gouvernance :

\_\_\_ **mise en place d'un comité technique** composé de tous les salariés du système PEFC en France (délégués des EAC et équipe de PEFC France). Ce comité a pour mission de donner un éclairage technique aux administrateurs de PEFC France sur les différents aspects relatifs à la mise en œuvre opérationnelle et au développement stratégique du système, afin de donner plus d'efficacité et de cohérence nationale à l'application de la certification PEFC en France ;

Ce comité s'est déjà réuni une fois fin 2016 et a notamment traité de la question de la mise en œuvre du nouveau schéma 2017-2021 ;

\_\_\_ **organisation d'un séminaire stratégique** composé des Présidents et administrateurs des EAC et des administrateurs de PEFC France, qui a pour mission de mener des réflexions et de faire des propositions au Conseil d'administration de PEFC France sur les enjeux politiques et de développement du système PEFC en France. La première réunion de ce séminaire est programmée pour le premier trimestre 2017 et aura pour objet de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour développer les surfaces et les volumes de bois certifiés PEFC en France ;

\_\_\_ **présence de deux présidents d'EAC en qualité d'observateurs dans les instances dirigeantes de PEFC France (CA et AG).**

## Processus 2

### Révision des règles d'accès à la certification PEFC



## Processus 3

### Fonctionnement interne et gouvernance du système PEFC en France





## LA PROTECTION DE LA MARQUE PEFC

### 1\_ Contexte et enjeux

Avec plus de 3 000 entreprises certifiées en France, la marque PEFC continue à gagner en visibilité sur les marchés et auprès du grand public. Devant ce succès, un certain nombre d'organismes (entreprises de transformation, collectivités publiques, agences de communication et de publicité, éditeurs, distributeurs...) utilisent la marque PEFC de manière abusive, soit par erreur, soit afin de profiter indûment de sa notoriété et des garanties qu'elle apporte sur le plan économique, environnemental et sociétal.

Devant cette situation, et afin de préserver et de renforcer la valeur de la marque PEFC et des garanties qu'elle apporte, il est de la responsabilité de PEFC France à l'égard des entreprises certifiées, des acheteurs publics et privés, et des consommateurs, d'agir contre ces usages abusifs de la marque PEFC commis en France. C'est pourquoi PEFC France a mis en place une stratégie de protection et de défense de la marque PEFC qui repose sur les axes suivants :

1. enregistrement de la marque PEFC et encadrement de son utilisation ;
2. identification des usages abusifs ;
3. lutte contre les usages abusifs identifiés ;
4. actions spécifiques vers le secteur de la distribution ;
5. actions spécifiques vers les acteurs publics ;

6. évaluation de l'efficacité et des bénéfices de la politique de protection de la marque PEFC en France ;

7. communication sur les actions menées et leurs résultats

Afin de mettre œuvre cette procédure, PEFC France dispose en interne d'une personne dédiée à la protection de la marque PEFC, et a mandaté également en externe un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des marques.

Une politique stricte de protection de la marque est également mise en œuvre au niveau international. Ainsi, Ben Gunneberg, Directeur Général de PEFC International, déclare : « Nous sommes déterminés à arrêter tout abus, car ceux-ci nuisent aux efforts fournis par l'ensemble du système de certification forestière PEFC. »

À cette fin, PEFC International a engagé depuis 2015, une personne



dont la mission est exclusivement dédiée à la protection de la marque PEFC au niveau international.

### 2\_ Stratégie de défense et de protection de la marque PEFC en France

#### Enregistrement de la marque et encadrement de son utilisation

\_\_ Au niveau international : PEFC International – qui est le propriétaire de la marque – procède régulièrement au renouvellement du dépôt international de la marque PEFC en veillant à chaque fois à renforcer son champ de protection géographique et en termes de produits et services concernés.

\_\_ Au niveau national : PEFC France a signé un contrat de marque avec PEFC International encadrant l'utilisation et la protection de la marque PEFC en France.

\_\_ Au niveau des entreprises certi-

fiées : toutes les entreprises certifiées PEFC en France signent un contrat de licence pour l'usage de la marque PEFC. Les entreprises certifiées n'ont pas accès à la marque PEFC tant qu'elles n'ont pas signé ce contrat.

#### Identification des usages abusifs de la marque PEFC

Afin d'identifier le plus grand nombre possible d'usages non conformes de la marque PEFC, PEFC France a mis en place plusieurs types de surveillance :

##### Surveillance par PEFC France :

\_\_ Une surveillance de la presse papier, web et audiovisuelle. **But : identifier les usages contrefaisants et/ou portant atteinte à la marque PEFC ;**

\_\_ Une surveillance des dépôts de marque effectués en France identiques ou similaires à la marque PEFC. **But : identifier les dépôts de marques susceptibles de porter atteinte à la marque PEFC ;**

\_\_ Une surveillance de l'usage du nom de domaine PEFC sur Internet. **But : identifier les usages portant atteinte à la marque PEFC sur des sites tiers ;**

\_\_ Une surveillance des entreprises radiées du système PEFC. **But : vérifier que les entreprises anciennement certifiées puis radiées du système PEFC suppriment bien toute référence à la marque PEFC de leur communication après leur radiation. Cette vérification est effectuée entre 30 et 60 jours après la date de radiation ;**

\_\_ Une surveillance proactive de la part de PEFC France par secteur d'activité. **But : effectuer des surveillances ciblées sur certaines catégories professionnelles (imprimeurs, distributeurs, parqueteurs...).**

##### Surveillance par les parties prenantes du système PEFC en France :

\_\_ Les membres de PEFC en France, les entités d'accès à la certification PEFC et les entreprises certi-

fiées font remonter à PEFC France tous les usages non conformes de la marque PEFC qu'ils identifient dans le cadre de leur activité ou de leurs achats.

##### Surveillance par PEFC International :

\_\_ PEFC International assure une veille de l'utilisation de la marque PEFC à travers le monde et fait connaître à PEFC France tous les usages non conformes identifiés pour la France.

À noter : PEFC France a mis en ligne sur son site Internet une rubrique permettant à chacun de signaler toute utilisation de la marque PEFC qui lui semble erronée ou frauduleuse.



## Actions

### ➤ Lutte contre les usages abusifs de la marque PEFC

PEFC France a mis en place depuis 2010 un kit juridique destiné aux auteurs d'usages non conformes de la marque PEFC. Ce kit se décompose en 5 étapes progressives :

\_\_\_ au cas par cas, un appel à l'entreprise ou à l'organisme public ou privé auteur de l'usage non conforme de la marque PEFC pour lui expliquer les conditions d'utilisation de la marque PEFC et lui demander de mettre en place les mesures correctives adaptées ;

\_\_\_ une première mise en demeure au nom de PEFC France envoyée en RAR ;

\_\_\_ une seconde mise en demeure au nom du cabinet d'avocats mandaté par PEFC France, et envoyée en RAR ;

\_\_\_ si nécessaire un contrôle d'huissier pour vérifier la cessation de

l'usage frauduleux ou constater sa persistance, et éventuellement saisie-contrefaçon ;

\_\_\_ si les mesures précédentes s'avèrent inefficaces : action judiciaire en concertation avec PEFC International.

### ➤ Action spécifique vers le secteur de la distribution

Devant la notoriété grandissante de la marque PEFC, on trouve de plus en plus de produits en bois, ou à base de bois certifiés en vente chez les distributeurs.

La distribution constitue un secteur à part dans la mesure où elle ne fabrique rien et est en contact uniquement avec les consommateurs finaux dans le cadre de la vente de produits finis et emballés.

Étant donné que le logo PEFC doit constituer un repère crédible pour les consommateurs, l'utilisation qu'en font les distributeurs

ne doit pas prêter à caution. C'est pourquoi, depuis septembre 2013, PEFC France a mis en place une mission d'accompagnement de la marque auprès de tous les acteurs de la distribution (grandes et moyennes surfaces, spécialistes, sites marchands).



## Partenariat avec les distributeurs

Cette mission consiste à contractualiser un partenariat avec chaque enseigne amenée à vendre au consommateur final des produits finis certifiés PEFC. Ce partenariat permet d'accompagner les distri-



buteurs dans leur communication sur la marque PEFC, que ce soit en concernant les produits ou à des fins pédagogiques et informatives.

De nouveaux contrats de partenariat entre PEFC France et les distributeurs sont signés chaque mois, et à défaut, la majorité des enseignes contactées corrigent leur communication sur la marque PEFC conformément aux prescriptions de PEFC France. Cependant, et malgré les démarches effectuées par PEFC France, certaines enseignes ne se mettent pas en conformité avec les exigences de PEFC France (à savoir, le retrait pur et simple de toute référence à la marque PEFC de la communication de l'enseigne, ou l'apposition du numéro de licence de marque PEFC du fabricant certifié en vis-à-vis de chaque produit certifié). Dans ce cas, PEFC France met en œuvre la stratégie de lutte contre les usages abusifs décrite ci-dessus.

### ➤ Action spécifique vers les collectivités locales et les organismes publics

Devant le fort développement de la marque PEFC, et afin de répondre aux exigences de l'État en matière de développement durable, de plus en plus de collectivités publiques émettent des appels d'offres de produits en bois ou à base de bois (tel que le papier) intégrant une exigence de certification PEFC. Pour autant, ces collectivités ne sont pas toujours bien informées sur les conditions que doit remplir une entreprise candidate pour pouvoir répondre à l'exigence PEFC (à savoir être certifiée PEFC), et il arrive que des marchés publics soient indûment attribués à des entreprises non certifiées. De même, il arrive qu'une collectivité publique édite des documents faisant réfé-



rence à la marque PEFC de manière abusive ou non conforme.

Aussi, PEFC France a élaboré un guide des achats publics des produits en bois ou à base de bois ainsi qu'une note explicative à l'attention des collectivités publiques ayant pour objet de leur présenter le système PEFC, de leur expliquer les conditions d'utilisation de la marque PEFC, et de leur préciser les éléments indispensables à faire figurer dans leurs appels d'offres publics ainsi que les critères de sélection des candidatures à appliquer, de manière à éviter que le marché soit attribué à une entreprise non certifiée, et le cas échéant, à faire en sorte que la collectivité publique corrige ses procédures pour l'avenir. Dans ce cadre, PEFC France tient également à la disposi-

tion des entreprises certifiées répondant à des appels d'offres publics intégrant une exigence PEFC, un argumentaire ainsi qu'un courrier type à joindre à leurs dossiers de candidature.

Enfin, en cas d'attribution d'un marché public intégrant une exigence PEFC ou une exigence de gestion durable de la forêt à une entreprise non certifiée, PEFC France apporte son assistance aux entreprises certifiées ainsi lésées souhaitant contester l'attribution du marché en mettant à sa disposition un certain nombre de documents lui permettant d'étayer son dossier de contestation dudit marché.

## Actions

### ➤ Évaluation de l'efficacité et des bénéfices de la politique de protection de la marque PEFC en France

Depuis sa mise en place en 2010, la politique de protection de la marque a fait la preuve de son efficacité et a permis de générer plusieurs bénéfices pour le système PEFC en France et ses parties prenantes (entreprises de la filière forêt-bois-papier, propriétaires forestiers, consommateurs) :

#### Une politique de protection et de défense efficace grâce à un traitement systématique et approprié de chaque cas d'usage non-conforme :

\_\_\_ Obtention de la mise en place des actions correctives et préventives demandées. Aucune action judiciaire n'a donc été nécessaire à ce stade.

\_\_\_ Baisse globale des usages non conformes, notamment dans le secteur de l'impression (sauf dans le cas des distributeurs car mission dédiée au sein de PEFC France depuis 3 ans, et dans le cas de l'usage de la marque par les entreprises radiées car veille proactive mise en place à partir de 2015).

#### Bénéfices de la politique de protection de la marque PEFC en France :

\_\_\_ **Une opportunité de développement** de la certification PEFC dans des entreprises de la filière non encore certifiées : il apparaît souvent que les mauvais usages de la marque PEFC sont dus à une mauvaise connaissance de ses règles d'utilisation et de la certification en général. La politique de protection de la marque PEFC permet donc de

corriger les erreurs mais elle donne aussi l'occasion pour chaque cas traité, de présenter le système PEFC et son utilité, et d'attirer ainsi les entreprises vers la certification PEFC. 43 entreprises et 6 distributeurs ont ainsi mis en place une certification PEFC depuis 2010.

\_\_\_ **Une occasion de communication auprès des collectivités publiques** sur la certification PEFC et son intégration dans les marchés publics, afin de développer les bonnes pratiques dans la commande publique.

\_\_\_ **Une marque plus forte** grâce une meilleure connaissance des exigences du système PEFC par les entreprises de la filière et par les acteurs publics, un atout commercial pour les entreprises certifiées et une garantie crédible pour les consommateurs et les acheteurs publics.

### ➤ Communication sur les actions menées et leurs résultats

PEFC France met à jour chaque trimestre sur son site Internet, une page dédiée aux actions menées contre les usages abusifs de la marque PEFC comportant notamment un bilan chiffré ([www.pefc-france.org/articles/bilan-marque-pefc](http://www.pefc-france.org/articles/bilan-marque-pefc)). Ainsi, chacun peut suivre l'état d'avancement des actions menées pour la protection de la marque PEFC en France.

### ➤ Financement de la protection de la marque en France

En 2016, PEFC France a consacré un budget de 100 000 € à la défense et à la protection de la marque PEFC en France.



### 3 Bilan 2016 de la protection de la marque PEFC en France

192 dossiers d'usage non conforme de la marque PEFC ont été traités par PEFC en 2016.

Au 31 décembre 2016, sur ces 192 dossiers :

\_\_\_ 164 étaient déjà régularisés ;

\_\_\_ 28 étaient en cours de traitement, dont 23 par PEFC France et 5 par l'avocat de PEFC France.

Aucune action judiciaire n'a été nécessaire.

Depuis 2010, PEFC France a traité près de 1 000 dossiers d'usage non conforme de la marque PEFC.



EN 2016

**PEFC France  
a consacré un budget de 100 000 €  
à la défense et à la protection  
de la marque PEFC en France.**

## ➤ MISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Dans le cadre de ses missions, PEFC France est amenée à recueillir, collecter et traiter des informations et/ou données présentant un caractère personnel.

Les données ainsi traitées sont soumises à un certain nombre de formalités imposées par la loi du 1<sup>er</sup> janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 dite loi « Informatique et Libertés ».

Soucieuse du respect de cette loi, notamment concernant une éventuelle atteinte à son image, et concernant la protection juridique de l'association vis-à-vis des tiers, PEFC France a, en tant que responsable de traitement de données à caractère personnel, engagé en 2010 une démarche de mise en conformité de son système d'information en procédant à la désignation d'un Correspondant Informatique et Libertés externe (CIL) en la personne de Maître Arnaud TessaLinnikov du cabinet DS Avocats.

### Les missions du correspondant Informatique et libertés sont les suivantes :

- Tenir à jour la liste des traitements de données à caractère personnel.
- Veiller à l'application de la loi.
- Conseiller et recommander le responsable du traitement sur les actions de mise en conformité à mettre en place.
- Alerter le responsable du traitement sur les manquements constatés et sur les mesures correctives à mettre en place.
- Rendre compte de son action au responsable du traitement et à la CNIL.

En 2016, la liste des traitements n'a pas fortement évolué sauf sur deux points.

- L'utilisation du nouvel outil international pour la gestion de la base de données des adhérents (GTS).
- L'utilisation du nouvel outil collaboratif international mis à la disposition des pays membres du système par PEFC International (PODIO).

Le bilan de cette sixième année de mise en œuvre d'une politique « Informatique et Libertés » au sein de l'Association PEFC France est positif. L'Association a davantage le « réflexe Informatique et Libertés » et continue de se mobiliser autour du respect des actions de mises en conformité préconisées par le CIL.

PEFC France, avec l'assistance du CIL, va poursuivre sa démarche de mise en conformité, surtout dans la perspective de l'entrée en vigueur prochaine (le 25 mai 2018) du Règlement Européen de Protection des Données Personnelles.

PEFC France n'a à ce jour fait l'objet d'aucune demande d'accès, de rectification ou d'opposition.

### ➤ L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LA CERTIFICATION PEFC

En 2016, PEFC France a décliné deux nouveaux outils de communication vers les entreprises nouvellement certifiées :

#### — Un kit d'accueil pour chaque nouvel adhérent

Ce kit contient tous les documents nécessaires à l'entreprise pour le suivi de sa certification, ainsi que des documents de communication et des goodies.

Mis en place en septembre 2016, c'est plus de 40 kits d'accueil qui ont été adressés au cours du dernier trimestre 2016.



#### — Une présentation simplifiée de PEFC : « Que savez-vous de PEFC ? »

Le constat a été posé de la difficulté pour les entreprises certifiées de présenter rapidement et synthétiquement le système PEFC auprès de leurs clients et/ou prospects. PEFC France a donc créé un document A4 qui présente en 6 points clés le système PEFC pour permettre une compréhension rapide de la certification PEFC et de ses enjeux. Cette présentation simplifiée doit aider les entreprises certifiées à valoriser leur engagement dans la démarche PEFC. Ce document a également été décliné en anglais par PEFC International pour les entreprises qui exportent et les grands groupes internationaux.

À côté de ses actions spécifiques, PEFC France a poursuivi sa mission générale d'accompagnement des entreprises certifiées ou souhaitant

le devenir, en répondant à leurs différentes demandes d'information et en participant aux comités de certification des organismes certificateurs de la chaîne de contrôle PEFC. Ces comités ont pour objet d'étudier les demandes de certification des entreprises et de délivrer les certificats PEFC.

Enfin, PEFC France met à disposition des entreprises certifiées une hotline ainsi qu'une boîte mail visant à répondre à leurs questions et à leurs demandes d'assistance pour tout ce qui concerne l'utilisation de la marque PEFC (demande de codes d'accès pour télécharger le logo PEFC sur le site Internet de PEFC France, comment télécharger le logo, validation de logo, information sur la catégorie de logo à utiliser, demandes de logos en langue étrangère...). Plus de 250 demandes par mail ont pu ainsi être traitées en 2016.



### ➤ DÉVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION PEFC DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION BOIS

Afin de développer la certification dans le secteur de la construction bois, PEFC France a élaboré un guide appelé « guide de mise en œuvre de la chaîne de contrôle en certification de projet ». L'objectif de ce guide est de permettre la certifi-



cation d'un projet de construction dans son ensemble plutôt que la certification individuelle de toutes les entreprises qui interviennent sur le chantier.

Ce document est le résultat d'un travail mené en collaboration avec diverses parties prenantes concernées : des fédérations professionnelles comme la Fédération française du bâtiment et Le Commerce du Bois, des organismes certificateurs comme le FCBA, Bureau Veritas, Qualisud et Ecocert environnement, mais aussi des négociants.

La mise en œuvre de la chaîne de contrôle PEFC en certification de projet est une forme spécifique de la chaîne de contrôle PEFC. Elle garantit que toutes les parties impliquées dans la réalisation d'un projet de construction ou de rénovation en bois certifié, qu'elles soient des entreprises certifiées ou des sous-traitants, ont mis en application les principes de traçabilité de la chaîne de contrôle PEFC. La certification de projet PEFC permet d'affirmer le caractère responsable des matériaux bois mis en œuvre sur l'ensemble du chantier de construction, et par conséquent de la maîtrise d'ouvrage.

Une certification de projet PEFC suppose l'utilisation d'au moins 70 % de bois certifié PEFC.

#### Une large palette de bâtiments est concernée :

- Nouvelle construction de bâtiments commerciaux et de bureaux.
- Immeubles de logements privés ou publics.
- Rénovation du bâti existant ou de bâtiments historiques.
- Aéroports et gares.
- Écoles, terrains de jeux, et centres sportifs.
- Bateaux.
- Infrastructure événementielle.
- Projets de génie civil comme les ponts et les tunnels.

La certification de projet PEFC existe déjà en Italie, en Espagne, en Finlande et en Grande-Bretagne (le stade des JO de Londres 2012 a par exemple bénéficié de la certification de projet PEFC, langue étrangère...).



## Communication



**« 80 % DES CONSOMMATEURS  
SOUHAITENT QUE LES ENTREPRISES  
UTILISENT LA MARQUE PEFC SUR  
LES PRODUITS ISSUS DU BOIS »**

# COMMUNICATION EXTERNE TOUTES CIBLES

## 1 SITE INTERNET DE PEFC FRANCE

Au cours de l'année 2016, 44 nouveaux contenus ont été mis en ligne sur le site Internet de PEFC France :

» Une trentaine de dossiers et d'articles sur les thématiques suivantes :

### Événements et actualités :

\_\_ PEFC France, partenaire de la Nuit du Livre.

\_\_ PEFC France, partenaire du Forum forêt.

\_\_ PEFC France participe à Forexpo.

\_\_ Parution de l'ouvrage rétrospectif du botaniste Francis Hallé, imprimé sur papier certifié PEFC / jeu concours pour gagner des ouvrages.

\_\_ Présentation de la plateforme de services mettant à disposition des entreprises des outils pour communiquer sur PEFC.

\_\_ La Redoute, leader français du e-commerce, choisit la certification PEFC pour ses catalogues.

### Les produits certifiés PEFC :

\_\_ Les bandes dessinées imprimées sur papier certifié PEFC.

\_\_ Aménagez votre maison avec PEFC.

\_\_ Les produits certifiés PEFC garantis sans OGM.

\_\_ Innover avec du bois certifié PEFC.

\_\_ PoPup House révolutionne la construction avec du bois certifié PEFC.

\_\_ Les sacs en papier certifié PEFC.

\_\_ Mode d'emploi pour une rentrée respectueuse de la forêt (fournitures et articles de papeterie certifiés PEFC).

\_\_ Le premier bureau connecté français est certifié PEFC.

\_\_ PEFC, un atout dans l'éco-conception de l'emballage.

### Information sur le système PEFC et les forêts dans le monde :

\_\_ La révision des standards de gestion forestière durable de PEFC France.

\_\_ Quel est l'état des forêts françaises ?

\_\_ PEFC France devient membre partenaire de France Bois Forêt.

\_\_ La certification PEFC intégrée dans le référentiel de construction Leed.

\_\_ Développement du système PEFC dans le monde.

\_\_ Certification PEFC bois tropicaux : participation de PEFC à la table ronde organisée dans le cadre du carrefour International du Bois.



**44**  
nouveaux  
contenus  
en 2016



Plateforme de services



Nuit du Livre



Jeu concours Francis Hallé



Éco-conception de l'emballage



PEFC une marque mondiale



1<sup>er</sup> bureau connecté certifié

**Communication**

\_\_ PEFC, une marque protégée dans le monde entier.

\_\_ Bilan de l'assemblée générale annuelle de PEFC International.

**Noël :**

\_\_ Un Noël responsable avec PEFC (jouets, livres, bandes-dessinées, cartes de vœux, papier-cadeau certifiés PEFC).

\_\_ Des sapins de Noël certifiés PEFC dans toute l'Europe.

\_\_ Tutoriels de fabrication de décorations de Noël certifiées PEFC.

**➤ 15 témoignages et interviews d'entreprises, de propriétaires forestiers hommes et femmes, et d'organisations de la filière forêt-bois française, sur leur engagement dans la démarche PEFC :**

\_\_ Couliodor : entreprise spécialisée dans la fabrication de portes et de placards sur-mesure.

\_\_ Groupe Thébault : 1<sup>er</sup> fabricant français de contreplaqué.

\_\_ La coutellerie Jean Dubost.

\_\_ Crédit Agricole (banque).

\_\_ Lyreco (distributeur de fournitures de bureau).

\_\_ Amexbois, fabricant d'aménagements extérieurs sur mesure.

\_\_ Société Legrand, spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

\_\_ Thibault-Bergeron, entreprise de fabrication d'emballages de luxe.

\_\_ Marotte SA : entreprise de tableterie.

\_\_ Boho Green, entreprise de produits cosmétiques responsables.

\_\_ Village de Baratier : commune forestière des Hautes-Alpes adhérente à PEFC.

\_\_ Une propriétaire forestière du Lubéron.

\_\_ Cyril Le Picard, Président de France Bois Forêt.

\_\_ Ben Gunnerberg, secrétaire général de PEFC International.

\_\_ Geoffroy Dhier, responsable technique de PEFC France : témoignage sur la mise en place de la certification de projet.

**➤ Mise à jour trimestrielle de l'espace « protection de la marque PEFC » :**

Avec près de 138 000 visites pour un total de 405 000 pages vues, la consultation globale du site Internet de PEFC France en 2016 reste stable par rapport à 2015.



**15 témoignages et interviews**

**2 RÉSEAUX SOCIAUX**

Sur les réseaux sociaux, la marque poursuit sa progression régulière.

PEFC France est abonné aux réseaux sociaux depuis 2012 : Facebook, Twitter et Youtube.

En 2016, PEFC France a continué d'y poster des actualités quasi-quotidiennement, ce qui a permis d'augmenter l'audience de PEFC France, et par ricochet d'augmenter le trafic sur le site Internet et de PEFC France.

Au 31/12/2016 :

\_\_ 291 fans sur Facebook « Forêt durable par PEFC » : **+ 13 % sur un an**

\_\_ 278 abonnés sur Twitter : **+ 32 % sur un an**

\_\_ 40 abonnés sur Youtube : **+ 90 % sur un an**

Pour compléter la présence de PEFC sur les supports digitaux, PEFC France a ouvert une page LinkedIn. Cela permet de diffuser sur les réseaux sociaux une communication axée vers les professionnels, et aussi de constituer au fil du temps une base de contacts « communicants et dirigeants » parmi les entreprises certifiées.

**+ 13 %**

**+ 32 %**

**+ 90 %**

**Ouverture de la page linkedin**

Communication

3\_WIKIPÉDIA

Après une première phase de mise à jour menée en 2013-2014 du contenu de la page française de Wikipédia consacrée à PEFC, une deuxième phase a été lancée en 2016 pour améliorer la présence de PEFC sur l'encyclopédie collaborative en ligne, et ainsi, sur d'autres pages traitant du bois et de la certification. Cela a consisté essentiellement à optimiser les contenus.

4\_RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Relations presse :

\_\_ Voyage de presse pour La Redoute à destination des équipes du service développement durable.

\_\_ Atelier de fabrications de décorations de Noël en bois et papier certifiés PEFC, à destination des journalistes et blogueurs spécialisés « décoration » et « vie pratique ».

\_\_ Accompagnement de PEFC Alsace sur l'opération d'adhésion à PEFC de la commune forestière de Wittelsheim suivie, d'une intervention sur la thématique « forêt » dans trois collèges de la région.

\_\_ Opération à destination des journalistes et médias spécialisés « lifestyle » et « consommation » dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire : envoi d'un panier-cadeau comprenant divers articles de bureau en bois certifié PEFC accompagné d'un communiqué de presse présentant l'intérêt de choisir des fournitures scolaires et articles de Bureau certifiés PEFC.

\_\_ Élaboration et diffusion de communiqués de presse dans la presse professionnelle et grand public :

• ouverture de la consultation publique sur la nouvelle version des standards français de gestion forestière durable PEFC ;

- journée internationale des forêts ;
- PEFC et le salon Bois Énergie ;
- PEFC présent sur le salon Produ-rable ;
- PEFC participe au Forum forêt ;
- PEFC France, membre partenaire de France Bois Forêt ;
- PEFC France présent au Carrefour International du Bois ;
- PEFC France participe à Forexpo ;
- rentrée 2016 ;
- certification de La Redoute ;
- décorations de Noël en bois et papier certifié PEFC.

Les informations issues d'un communiqué ou d'un dossier de presse sont à l'origine de 8 % des retombées presse dont a profité PEFC France en 2016.

2110  
retombées  
média

MÉDIA	PRESSE	INTERNET	TOTAL
NOMBRES DE RETOMBÉES	421	109	530
NOMBRES DE PAGES	26,15	14,19	42,34
NOMBRES DE SUPPORTS/ÉMISSIONS	175	74	323
DIFFUSION (OJD, en nombres d'exemplaires vendus)	19 756 728	-	19 756 728
ÉQUIVALENT PUBLICITAIRE	152 139 €	84 182 €	236 321 €



\_\_ Gestion des demandes médias entrantes, contact avec les journalistes :

• organisation et accompagnement du reportage de Public Sénat dans l'émission Sénat 360 diffusée à l'occasion du débat parlementaire « La forêt en question » ;

• prise de contact avec l'AJC (Association des journalistes de la construction) ;

• rencontre avec la revue web Forestopic ;

• rencontre avec la Revue Papier Carton.

\_\_ Mise en place depuis octobre 2016 d'une revue de presse hebdomadaire à destination des membres

et des entités d'accès à la certification PEFC.

\_\_ Suivi des retombées presse des différentes actions menées, constitution et diffusion de press-books par sujet.

\_\_ Actualisation des fichiers presse, classés par cibles.

\_\_ Mise en place de nouveaux outils de suivi des relations presse notamment concernant l'analyse des retombées presse.

Bilan de médiatisation 2016 :

Chaque année depuis 2011, PEFC France a fait réaliser par l'Argus de la Presse (prestataire qui assure la surveillance de la presse de PEFC France), un bilan de médiatisation

afin d'évaluer sa présence dans les médias sur les plans qualitatifs et quantitatifs.

Présence médiatique en France de PEFC en 2016 :

» La médiatisation de PEFC dans les médias est en hausse par rapport à 2015 : PEFC parvient à toucher un public varié, aussi bien grand public que professionnel.

Malgré une très faible mobilisation des médias audiovisuels en 2016, et un léger recul de la présence de PEFC dans les médias professionnels, le nombre de retombées presse est en hausse, du fait d'un nombre important de parutions dans la presse écrite, notamment la presse quotidienne régionale. La marque



PEFC bénéficie également d'une hausse de sa visibilité dans des supports plus diffusés (+ 13 % de diffusion OJD). La médiatisation est cependant plus qualitative sur Internet avec plus d'articles dédiés qu'en presse écrite.

Même si le discours pourrait encore être davantage développé, la visibilité de PEFC dans la presse quotidienne régionale est un atout. En effet, avec une forte diffusion elle touche un public directement concerné par les forêts proches de chez lui.

**Image de PEFC dans les médias**

» Avec 62 % de retombées positives en 2016, la tonalité du discours journalistique continue à être majoritairement favorable à la marque PEFC.

Avec seulement 2 % des retombées, les retombées mitigées ou négatives sont marginales dans la médiatisation de PEFC.

Comme en 2015, PEFC reste identifié avant tout comme une marque garantissant la gestion durable de la forêt.

**62 %**  
**de retombées**  
**médiatiques**  
**positives**

**5 AFFAIRES PUBLIQUES**

Les acteurs publics sont des prescripteurs efficaces en matière de certification forestière. En effet, les pouvoirs publics ont des priorités en matière de développement durable dans lesquelles le système PEFC s'inscrit naturellement en tant qu'il peut répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux identifiés. C'est pourquoi PEFC France met en œuvre depuis 2014 une stratégie de relations publiques visant à affirmer la vision et le leadership de PEFC sur les enjeux de la certification forestière.

Au cours de l'année 2016, PEFC France a poursuivi cette stratégie proactive de sensibilisation à la gestion durable de la forêt auprès des décideurs publics, laquelle s'est notamment traduite par les actions suivantes :

- \_\_\_ Démarche d'intelligence politique :
  - réalisation d'une veille politique et parlementaire afin d'identifier précisément les enjeux de la filière forêt-bois ;
  - conseil et suivi sur les enjeux politiques identifiés, et notamment : envoi de commentaire sur le Plan National Forêt Bois et sur le projet de loi Biodiversité.
- \_\_\_ Rencontre avec différentes organisations et parties prenantes potentiellement intéressées par PEFC et notamment :
  - EPE - Entreprises pour l'Environnement (organisation regroupant une quarantaine de grandes entreprises françaises et internationales

issues de tous les secteurs de l'économie qui veulent mieux prendre en compte l'environnement dans leurs décisions stratégiques et dans leur gestion courante) : intervention de PEFC France devant la commission Biodiversité d'EPE, composée de responsables développement durable de grandes entreprises, sur le thème « La prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans le système PEFC ».

- UNIFA (Union nationale des industries françaises de l'ameublement).
- \_\_\_ Actions de sensibilisation auprès des acteurs institutionnels clés :
  - relations avec les pouvoirs publics et notamment les ministères : rendez-vous au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, suivi des relations avec le ministère de l'Écologie ;

• relations avec les institutions européennes : participation du Président de PEFC France au colloque organisé à Bruxelles par le lobbyiste européen de PEFC et dédié à la promotion de la gestion durable des forêts par la mise en place d'une politique européenne. Notons que PEFC bénéficie désormais d'une réelle visibilité auprès des instances européennes, comme en témoigne la participation à ce colloque de personnalités clés au niveau européen (commissaires et députés européens) ;

• rencontre avec le Directeur de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) pour sensibiliser davantage les communes forestières à la certification PEFC.

\_\_\_ Participation au comité de pilotage du Forum Forêt (événement créé en amont de la COP 21 pour promouvoir le rôle de la forêt et du bois et leurs potentialités en termes de lutte contre le changement climatique.) : préparation d'un événement de deux jours sur le thème « Forêt – bois et climat, quelles solutions pour demain ? » (conférence de presse, table ronde, remise du prix du sylviculteur 2016).

\_\_\_ Échanges avec Ikea sur sa politique d'approvisionnements en bois et son positionnement à l'égard de PEFC : cette question a mobilisé en interne PEFC et ses membres, mais aussi les pouvoirs publics. (Rendez-vous avec le Président de la région Bourgogne Franche-Comté et avec le ministère de l'Agriculture sur ce sujet). La sénatrice Catherine Loiserer s'est également fortement impliquée en faveur de PEFC dans cette problématique. D'autres rencontres devraient avoir lieu avec le groupe Ikea au cours de l'année 2017.

\_\_\_ Interventions publiques du Président de PEFC France : à l'académie d'agriculture, aux rendez-vous de la mobilisation du Bois de Forexpo, et au colloque AFEF (Association française des eaux et forêts) sur le thème « comment favoriser une économie soutenable de notre bois ? » qui s'est déroulé devant plus de deux cents personnes en présence du ministre de l'Agriculture.

\_\_\_ Actions vers le secteur de la construction :

• adhésion à l'ADIVBOIS (association pour le développement des immeubles à vivre bois) dans le cadre du lancement du projet AMI (Appel à manifestation d'intérêt) dont l'objet est d'identifier les villes qui recevront des immeubles à vivre en bois d'ici 2018 ;

• rencontre avec Luc Charmasson, Vice-président du Comité Stratégique de Filière Bois (FBIE/CSF) et Laurent de Sutter de l'Union des Industries de Panneaux de particules (UIPP) pour échanger sur le développement de la certification PEFC dans le secteur de la construction.

**7 000**  
**destinataires**  
**de la lettre**  
**d'information**



**6 LETTRE D'INFORMATION PEFC FRANCE**

Au cours de l'année 2016, PEFC France a adressé par mail 11 lettres d'information à plus de 7 000 destinataires à chaque fois (entreprises certifiées, propriétaires adhérents, membres nationaux et régionaux, EAC, etc.) afin de les informer de toutes les actualités et de l'état d'avancement du système PEFC en France, et de valoriser les contenus mis en ligne sur le site Internet de PEFC France.

**7 ÉDITION ET RÉACTUALISATION DE SUPPORTS PRINT**

- \_\_\_ Conquête et fidélisation :
  - Édition ou réédition de goodies (stylos, clés USB, carnets...).
  - Panneaux d'affichage en forêt.
  - Kit de bienvenue pour les nouvelles entreprises certifiées.
  - Brochure à l'attention des grands comptes : « la certification PEFC, un atout dans votre démarche RSE ».
  - Édition d'une présentation simplifiée de PEFC en six points clés : « que savez-vous de PEFC ? ».
  - Rapport d'activités 2015 de PEFC France et de sa version synthétique de 8 pages.
  - Carte de Vœux 2016.

\_\_\_ Lancement de la refonte de la charte graphique de PEFC France.

\_\_\_ Conception et exécution des maquettes des différentes annonces parues dans la presse et les supports professionnels.

## Communication

## COMMUNICATION EXTERNE CIBLE GRAND PUBLIC

### 1 PEFC FRANCE PARTENAIRE DU FORUM FORET

Créé en amont de la COP21 à l'initiative de Fransylva/Forestiers Privés de France et le CNPF, en partenariat avec PEFC France, le Forum Forêt est un événement qui a pour objectif de promouvoir le rôle de la forêt et du bois dans une économie à faible intensité de carbone, et de montrer toutes les potentialités de la forêt et du bois en termes de lutte contre le changement climatique.

À l'occasion de la COP21, les forestiers ont ainsi souhaité engager le débat sur la gestion durable des forêts dans un contexte de changement climatique.

Ce Forum s'est organisé autour de toute une série d'événements qui se sont déroulés de novembre 2015 à avril 2016, avec plusieurs temps forts, notamment en 2016 un événement de deux jours sur le thème « Forêt-bois et climat : quelles solutions pour demain ? » au cours duquel PEFC France a animé une table ronde. Lors de cette table ronde, les intervenants ont été invités à commenter quatre vidéos de consommateurs interrogés sur leur perception de la forêt et de la gestion forestière durable.

### 2 FESTIVAL BEAUREGARD

Le Festival Beauregard est un festival de musique annuel créé en 2009 et se déroulant dans le parc du

château de Beauregard à Hérouville-Saint-Clair, dans l'agglomération caennaise. Avec près de 100 000 participants, il touche un large public composé essentiellement de familles. C'est pourquoi PEFC France, en collaboration avec PEFC Ouest et Profession Bois s'est associé à cet événement en installant une forêt éphémère et un stand composé de meubles et de palettes en bois certifié PEFC. Cette animation a visé à sensibiliser le jeune public sur la protection des forêts tout en présentant son rôle d'écosystème, les usages du bois et les métiers de la filière Forêt-Bois.

### 3 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Depuis le 21 mars 2014, la France a désormais sa Journée Internationale des Forêts, événement incontournable pour célébrer la forêt et sensibiliser le plus grand nombre à sa nécessaire préservation. Pour l'édition 2016, PEFC France s'est largement mobilisé pour faire connaître les apports de la certification PEFC et promouvoir une vision multifonctionnelle de la forêt.

#### » PEFC, partenaire de la Nuit du Livre (21 mars 2016) :

Afin de sensibiliser les acteurs du secteur de l'édition, PEFC a été partenaire de la Nuit du Livre, événement majeur de la filière qui a pour objectif de mettre en lumière aussi bien le talent des auteurs que celui de ceux qui fabriquent les livres, et

au cours duquel PEFC France a remis le prix du livre de poche.

Dans un contexte de développement croissant de la certification dans la filière de la chaîne graphique, PEFC a pu rappeler à travers ce partenariat qu'il est possible de conjuguer consommation du papier et respect de la ressource forestière.

#### » PEFC au contact des plus jeunes :

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de l'interprofession nationale France Bois Forêt, et en collaboration avec l'Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'environnement en Europe, PEFC France a participé à une opération de sensibilisation de lycéens, avec plantation d'arbres, au Lycée Honoré de Balzac (Paris 17<sup>e</sup>).

### 4 JEU CONCOURS SUR FACEBOOK

Dans le cadre de la parution de l'ouvrage du botaniste Francis Hallé, réunissant ses plus beaux croquis et imprimé sur papier certifié PEFC, un jeu concours a été organisé sur la page Facebook de PEFC France pour gagner des ouvrages. Avec 4 000 participants, cette opération a été un succès.



## Communication

## COMMUNICATION EXTERNE

## CIBLE ENTREPRISES, DISTRIBUTEURS ET GRANDS COMPTES – B-TO-B

## 1\_ ANNONCES PRESSE DANS LA PRESSE PROFESSIONNELLE

Insertions publicitaires et annonces presse sur différents supports professionnels (presse professionnelle, guides, catalogue de salons et d'événements) :



## 2\_ SALONS PROFESSIONNELS

## Produrable

Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Écologie, du Développement Durable & de

l'Énergie, soutenu par les principaux réseaux professionnels (ORSE, OREE, EPE...), et réunissant en 2016 4 000 visiteurs professionnels et ses 150 exposants et sponsors, le salon Produrable s'impose depuis dix ans comme un événement

professionnel majeur en faveur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

PEFC France a participé aux deux journées de l'édition 2016 via un stand sur lequel l'association a pu rencontrer de nombreuses entreprises et grands comptes.

Un atelier de présentation du partenariat entre PEFC France et le Crédit Agricole sur les chèquiers responsables a également été organisé.

## Forexpo

Forexpo est le salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière, rassemblant près de 30 000 visiteurs et 400 exposants européens venus présenter les dernières innovations de la sylviculture et de l'exploitation forestière sur un site de 70 hectares.

PEFC France en collaboration avec PEFC Sud-Ouest, a participé à cet événement par la mise en place d'un stand PEFC à l'entrée du salon sur lequel un sac marqué PEFC comportant toutes les informations sur le salon a été remis à 8 000 visiteurs. Par ailleurs, grâce à son statut de partenaire de Forexpo, PEFC a bénéficié d'une forte visibilité sur l'ensemble de la communication du salon (sur le catalogue officiel du salon notamment).

**53** contrats de partenariat signés

## Carrefour international du bois

Salon professionnel de la filière de transformation et de négoce du bois organisé tous les deux ans à Nantes, le Carrefour international du bois rassemble sur trois jours 550 exposants et 10 520 visiteurs venus de 80 pays.

À l'occasion de l'édition 2016, PEFC France et la vice-Présidente de PEFC International ont participé à un plateau télévisé pour débattre sur le sujet du développement des bois tropicaux certifiés PEFC.

## ISC – International softwood conférence (conférence internationale des résineux)

Événement rassemblant des représentants du secteur forestier et les experts du marché du bois issus de nombreux pays, cet événement se déroulant sur deux jours est essentiellement consacré à l'analyse approfondie du marché international du bois et à l'identification des enjeux à venir sur ce sujet.

PEFC France a été sponsor de l'édition 2016, et a bénéficié à ce titre d'un affichage et d'un stand d'information, de l'insertion du logo PEFC sur tous les supports de communication de l'événement, et d'un temps d'échanges avec les participants.

Des sacs en kraft portant le logo PEFC ont également été distribués à tous les participants.

**3** enseignes ont mis en place une démarche de certification

## Forum de l'éco-design

Intervention de PEFC France sur le thème : sortir de l'opposition entre le papier recyclé et le papier certifié.

Conférence du *Moniteur*

PEFC France est intervenu lors d'une conférence organisée par le magazine *Le Moniteur*, sur le thème de la construction bois, afin de présenter à une trentaine de professionnels sur secteur (architecte et maîtres d'œuvre) les enjeux de la certification PEFC, et notamment le lancement de la certification de projet de construction ou de rénovation (nouveau dispositif permettant de certifier un projet de construction dans son ensemble).

## 3 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT AUPRÈS DE LA DISTRIBUTION

Aujourd'hui, on trouve de plus en plus de produits certifiés en vente dans les grandes enseignes de distribution, PEFC France a mis en place depuis 2013 une mission d'accompagnement de la marque auprès de tous les acteurs de la distribution (Grandes et moyennes surfaces, Spécialistes, Sites marchands qui sont en fort développement...), afin d'augmenter le référencement des produits certifiés PEFC, de renforcer la notoriété de la marque PEFC et d'en faire un repère crédible pour le consommateur.



Cette mission consiste à contractualiser un partenariat avec chaque enseigne amenée à vendre au consommateur final des produits finis certifiés PEFC issus de la filière-bois-papier. Ce partenariat permet d'accompagner le distributeur dans sa communication sur la marque PEFC et d'encadrer les règles d'utilisation de la marque, que ce soit concernant les produits ou à des fins pédagogiques et informatives.

Fin 2016, sur les partenaires potentiels identifiés, tous circuits de distribution confondus (Grandes Surfaces de Bricolage, Grande Distribution Alimentaire et Cash en Carry, enseignes de revêtement de sols et décoration, papeterie et véricistes de fournitures de bureau, jardineries, magasins de meubles et puériculture, enseignes de cuisine, cheminées et salle de bain, centrale d'achat des collectivités, grossistes en collectivités, sites Internet marchands etc.) :

\_\_\_ 53 contrats de partenariat avec PEFC France ont été signés ;

\_\_\_ 3 enseignes ont mis en place une démarche de certification PEFC de leur chaîne de contrôle (et 6 depuis 2013) ;

\_\_\_ Plusieurs distributeurs ont communiqué de manière régulière sur la marque PEFC et plusieurs sites marchands ont mis en conformité leur communication sur la marque PEFC.

## Communication

### ► Faits marquants

#### Grandes actions de communication sur la marque PEFC par les distributeurs en 2016

\_\_\_ Brico Dépôt a fait une campagne de publicité à la télévision française sur des produits certifiés PEFC. Ces publicités ont été diffusées 66 fois et ont été vues 28 661 sur YouTube. Cette campagne télévisuelle a été soutenue par un affichage dans les points de vente.

\_\_\_ Une enseigne alimentaire a communiqué à la rentrée à la télévision sur un cahier certifié PEFC.

#### Certification PEFC de La Redoute

1<sup>er</sup> spécialiste européen de la vente par correspondance, La Redoute a mis en place une certification PEFC sur sa partie éditique, soit entre 40 000 et 50 000 catalogues en France et environ 25 000 dans ses filiales européennes chaque année.

Pour accompagner la mise en place de cette certification au sein de l'entreprise, PEFC France a organisé plusieurs actions et événements de sensibilisation à la gestion durable des forêts pour les collaborateurs de La Redoute :

\_\_\_ installation d'affiches grand public dans tous les lieux de passage des locaux l'entreprise (salles de réunion, cantine, accueil...);

\_\_\_ organisation d'un atelier senteurs permettant de découvrir les odeurs des essences forestières présentes dans la forêt française ;

\_\_\_ sortie pédagogique en forêt certifiée PEFC pour les acheteurs et les

designers de l'enseigne. Cette journée, organisée en collaboration avec PEFC Hauts-de-France a permis aux équipes de se familiariser avec les pratiques de gestion forestière durable et de prendre conscience du travail effectué dans une forêt certifiée par les équipes PEFC en région, les propriétaires forestiers, les techniciens et gestionnaires forestiers.

#### 4 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE PEFC SUR LE PACKAGING

La mission qui consiste à améliorer la visibilité de la marque auprès du grand public par les actions menées auprès des distributeurs a été élargie au secteur du packaging, afin de développer l'apposition du logo sur les emballages.



La stratégie a consisté à contacter aussi bien des fabricants d'emballage certifiés PEFC, des grandes marques nationales du secteur alimentaire, pharmaceutique et cosmétique, et les grandes enseignes

de distribution pour leurs marques distributeurs.

#### ► Actions menées

\_\_\_ Rencontre et accompagnement de quatre enseignes de la grande distribution alimentaire pour la mise en place de la marque PEFC sur leurs emballages de marque de distributeur.

\_\_\_ Rencontre de onze fabricants d'emballages certifiés PEFC pour mieux appréhender les enjeux et les demandes du marché en la matière (dont Blanchet, Marotte, Verpack, Gault et Frémont). Ces rendez-vous ont permis à PEFC France de mesurer la difficulté pour les fabricants de packaging de présenter de manière synthétique le système PEFC à leurs clients. C'est pourquoi une présentation simplifiée d'une page a été élaborée et mise à leur disposition afin d'accompagner les entreprises certifiées dans leur communication sur la marque PEFC auprès de leurs partenaires et équipes en interne.

\_\_\_ Rendez-vous de sensibilisation sur le système PEFC auprès de 5 marques nationales du secteur alimentaire, pharmaceutique et cosmétique.

À noter : PEFC International mène également des actions de développement auprès des grands groupes internationaux avec pour objectif d'augmenter la visibilité de la marque PEFC. Deux à trois réunions internationales sont se tiennent annuellement sur ce sujet.

#### 5 ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS

PEFC France dispose d'un service de développement et de conseil aux

entreprises dont les missions sont réparties entre PEFC France et son agence de communication.

#### ► Suivi administratif

\_\_\_ Réponse aux demandes des entreprises relatives au suivi administratif de leurs dossiers de certification (facturation...).

\_\_\_ Enregistrement des nouvelles entreprises certifiées et radiation des adhérents arrêtant la certification (arrêts volontaires ou exclusions).

\_\_\_ Enregistrement des suivis et des renouvellements de dossiers des entreprises certifiées : mise à jour annuelle pour chaque entreprise de toutes les informations la concernant (activités professionnelles, coordonnées, produits certifiés, chiffre d'affaires bois...).

#### ► Conseil/accompagnement

\_\_\_ Suivi technique des entreprises adhérentes.

\_\_\_ Conseil et renseignements aux entreprises intéressées par la certification PEFC.

\_\_\_ Accompagnement des entreprises dans leur communication sur

leur engagement dans la certification PEFC.

\_\_\_ Accompagnement des entreprises certifiées pour leur usage du logo et de la marque PEFC, validation des usages du logo.

#### ► Développement de la certification PEFC auprès de nouvelles entreprises

##### Action de développement auprès d'entreprises contactées pour usage non conforme de la marque PEFC

Il apparaît souvent que les usages non conformes ou interdits de la marque PEFC sont dus à une mauvaise connaissance de ses règles d'utilisation et de la certification PEFC en général. La politique de protection de la marque PEFC (cf. Chapitre 3/II/B.) permet non seulement de corriger les erreurs mais elle donne aussi l'occasion pour chaque cas traité, de présenter le système PEFC, et d'attirer ainsi les entreprises vers la certification PEFC.

Ce sont ainsi 43 entreprises de la filière forêt-bois-papier et 6 distributeurs qui ont mis en place une certification PEFC depuis 2010.

#### Actions de développement auprès des grands comptes

En 2016, PEFC France a poursuivi sa mission de développement à l'égard des grands comptes, c'est-à-dire des grandes entreprises leaders dans leur domaine d'activités.

L'intervention de PEFC France s'est faite soit à la demande de l'entreprise soit, suite à une prospection proactive de PEFC France. En 2016 PEFC France a ainsi pu rencontrer l'enseigne de restauration Léon de Bruxelles, Yves Rocher, La Redoute, Roche Bobois et Orange.

Le double objectif de cette démarche est d'une part de faire connaître la certification PEFC (pédagogie) et, d'autre part, d'améliorer la visibilité de la marque PEFC auprès du grand public (communication, notoriété et développement).

Pour appuyer cette démarche, PEFC France a édité en 2016 une brochure à l'attention des grands comptes : « La certification PEFC, un atout dans votre démarche RSE » dont le contenu est orienté sur les politiques d'achat durable.

**43**  
entreprises  
de la filière  
forêt-bois-  
papier





## Instances et vie statutaire



### › REPÈRES

A. PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE CERTIFICATION PEFC DANS LE MONDE

P.58

B. PRÉSENTATION DU SYSTÈME PEFC EN FRANCE

P.59

### › COMPOSITION, ORGANISATION ET VIE ASSOCIATIVE DE PEFC EN FRANCE EN 2016

A. COMPOSITION DE PEFC FRANCE

P.62

B. ORGANISATION DE PEFC FRANCE

P.66

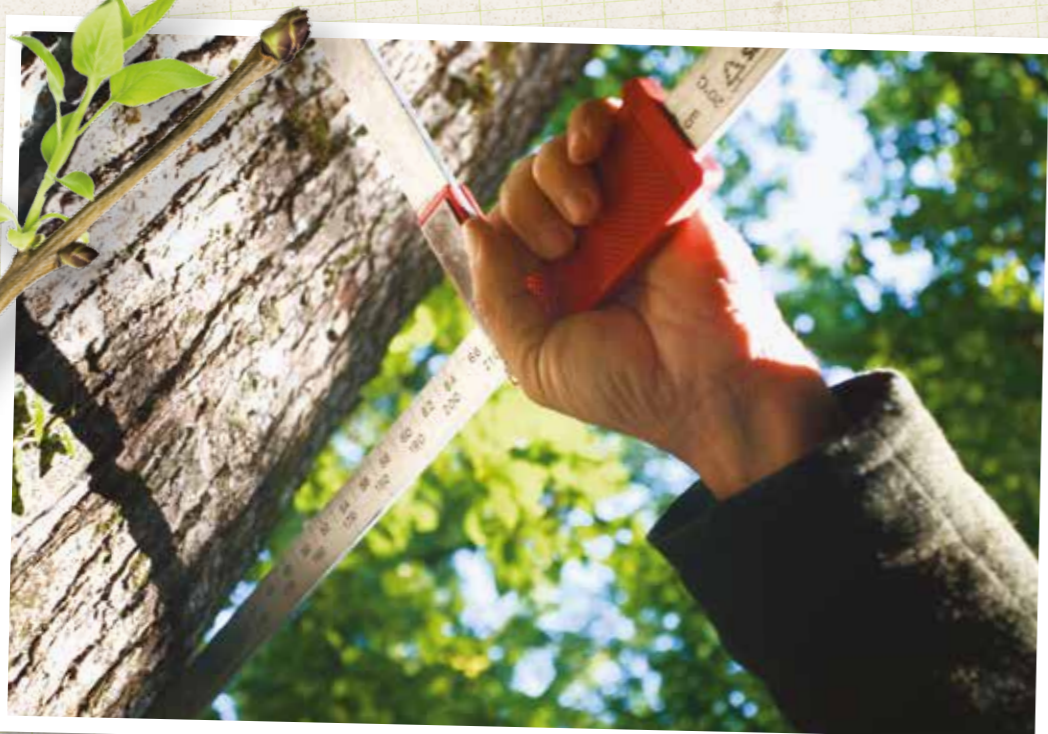
C. VIE ASSOCIATIVE DE PEFC FRANCE

P.72

Pionnier de la certification forestière en France où il a été créé en 1999, PEFC France représente aujourd'hui plus de 8,2 millions d'hectares de forêts certifiés. PEFC France compte parmi ses adhérents plus de 68 000 propriétaires forestiers et plus de 3 000 entreprises de la filière forêt-bois-papier (exploitants, scieries, transformateurs, constructeurs, négociants, artisans, distributeurs, papetiers, imprimeurs, éditeurs...).

Ensemble, ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche responsable de gestion durable de la forêt.

## REPÈRES



### ► A. PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE CERTIFICATION PEFC DANS LE MONDE

Le Conseil PEFC est une organisation non gouvernementale, indépendante à but non lucratif.

#### Ses objectifs sont les suivants

\_\_\_ promouvoir la gestion durable des forêts dans le monde afin de répondre aux besoins de l'homme tout en assurant la pérennité et la prospérité des forêts ;

\_\_\_ apporter une garantie aux acheteurs publics et privés et aux transformateurs sur l'origine des bois qu'ils utilisent et commercialisent ;

\_\_\_ apporter une réponse aux préoccupations de consommation responsable des consommateurs et aux exigences environnementales croissantes des acheteurs publics et privés.

L'association PEFC est organisée selon un principe de subsidiarité fort : le niveau international est représenté à l'échelon national par 48 pays qui sont membres du système, dont la France.

PEFC est un système international basé sur la reconnaissance des schémas nationaux de certification forestière. La reconnaissance est un processus qui vise à vérifier que le schéma national candidat est conforme aux exigences et principes fondamentaux de la démarche PEFC. Cette reconnaissance fait intervenir un expert indépendant chargé de l'évaluation ainsi qu'un vote formel en Assemblée Générale de PEFC International qui valide (ou non) la reconnaissance du schéma. Une fois le schéma national reconnu, le pays peut avoir des forêts certifiées sur son territoire.

Le système PEFC est fondé sur plusieurs principes forts permettant d'assurer sa crédibilité et sa pérennité :

\_\_\_ l'utilisation des définitions de la gestion forestière durable reconnues par les gouvernements, dans le cadre des conférences intergouvernementales pour la protection des forêts dans le monde, issues du sommet de la terre à Rio en 1992 ;

\_\_\_ des métastandards internationaux qui sont les

exigences de base pour l'élaboration des systèmes nationaux de certification forestière PEFC ;

\_\_\_ la concertation et la recherche de consensus entre les différentes parties intéressées (représentants des propriétaires forestiers, des industriels et de la société civile) ;

\_\_\_ l'amélioration continue pour faire progresser la qualité de la gestion forestière durable et garantir la mise en œuvre d'objectifs concrets (le système PEFC de chaque pays membre est ainsi révisé tous les cinq ans) ;

\_\_\_ le recours à des organismes certificateurs indépendants et accrédités pour garantir la crédibilité des engagements que doivent respecter les différentes structures certifiées (propriétaires et exploitants forestiers, entreprises de transformation, négociants...);

\_\_\_ la prise en compte des spécificités locales ;

\_\_\_ la reconnaissance mutuelle des schémas nationaux PEFC ;

\_\_\_ la transparence du système ;

\_\_\_ apporter une plus-value par rapport aux réglementations nationales.

### ► B. PRÉSENTATION DU SYSTÈME PEFC EN FRANCE

Comme chaque pays membre du système PEFC, PEFC France a développé un schéma de certification qui a été reconnu par le Conseil de PEFC International. Valable pour une durée de 5 ans, le schéma de PEFC France a été renouvelé en 2006, puis en 2012, et ce, dans le respect du principe d'amélioration continue. À travers ce schéma, PEFC France définit les bonnes pratiques de gestion forestière durable adaptées à la forêt française, ainsi que l'organisation et les règles de fonctionnement du système PEFC en France.

L'association PEFC France est l'un des membres fondateurs de PEFC International. Elle a elle-même ses propres membres, regroupés au sein de trois collèges distincts : les producteurs, les industriels et les usagers de la forêt. En France, ces membres regroupent tous les acteurs de la forêt :

Office National des Forêts, communes forestières et propriétaires privés, associations de protection de la nature, industriels du bois, etc.

Cette organisation collégiale permet l'implication de tous les acteurs de la filière à travers la confrontation de points de vue différents. Elle est basée sur la recherche permanente du consensus. En effet, les trois collèges de PEFC France se concertent sur l'ensemble des problématiques relatives à la mise en œuvre de la certification PEFC au niveau national. Ils interviennent dans la définition et la réévaluation, tous les 5 ans, du schéma français de certification forestière PEFC, lequel précise notamment le contenu exigences applicables par les adhérents propriétaires et exploitants forestiers. Au sein de ce système collégial exigeant, les décisions de PEFC sont ainsi basées sur la concertation, la transparence et une dynamique de progrès continu.

Par ce juste équilibre dans l'intégration des différentes fonctions de la forêt, PEFC permet aujourd'hui une production et une exploitation croissantes de bois tout en préservant mieux les fonctions sociales et environnementales de la forêt, essentielles à son renouvellement.

Chacun des collèges est représenté de façon proportionnelle au sein du Conseil d'Administration qui est l'organe politique majeur de PEFC France.

#### a. PEFC dans la forêt française

Le système de gestion forestière durable PEFC est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire par treize associations régionales, appelées Entités d'Accès à la Certification (EAC).

Les EAC sont chargées, au niveau local de faire adhérer les propriétaires forestiers à la certification PEFC et de contrôler de la bonne application des règles de gestion forestière durable dans les forêts auprès des adhérents au système (propriétaires forestiers et exploitants forestiers).

Depuis janvier 2012, un programme d'accompagnement par les Entités d'Accès à la Certification est mis en place dans chaque région pour l'application des engagements PEFC par les propriétaires et exploitants forestiers adhérents au système PEFC. Ce dispositif précise les actions que les 15 EAC doivent développer au niveau local afin

d'accompagner propriétaires et exploitants forestiers certifiés dans l'application de leurs engagements respectifs. Ce programme vise à faciliter le partage de l'information et des compétences techniques et scientifiques existantes avec les adhérents, pour une bonne compréhension et une bonne mise en œuvre des cahiers des charges PEFC qu'ils se sont engagés à appliquer. Par exemple, les EAC peuvent accompagner les propriétaires forestiers dans la réalisation d'outils pratiques visant à mieux connaître et préserver la biodiversité.

Les EAC ont également pour mission de soutenir le tissu d'initiatives régionales en matière de promotion, de communication, de formation et d'information sur la gestion forestière durable PEFC.

Les EAC contribuent ainsi à la cohérence et à la lisibilité du système et de la marque PEFC en France.

Les EAC sont certifiées par un organisme certificateur indépendant. Cette certification est basée sur le respect des exigences communes nationales. La certification régionale constitue la clé de voûte du dispositif PEFC en France en assurant un ancrage du système sur l'ensemble du territoire.

#### Les EAC PEFC en France :

- PEFC ALSACE
- PEFC AUVERGNE - RHÔNE ALPES
- PEFC BOURGOGNE
- PEFC CHAMPAGNE ARDENNE
- PEFC CORSE
- PEFC FRANCHE-COMTÉ
- PEFC GUYANE
- PEFC LORRAINE
- PEFC NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE (Hauts de France)
- PEFC SUD OUEST
- PEFC OUEST
- PEFC PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
- PEFC SUD (Occitanie)
- GROUPE COOPÉRATION FORESTIÈRE - GCF

#### b. PEFC dans les entreprises françaises

La certification PEFC ne se limite pas au respect de règles de gestion forestière durable dans les forêts. Les entreprises amenées à transformer ou à commercialiser des produits en bois ou à base de bois (tels que le papier) peuvent elles aussi adhérer au

système PEFC à travers la mise en place d'une chaîne de contrôle PEFC. La chaîne de contrôle consiste à distinguer clairement les bois certifiés des bois non certifiés tout au long de la chaîne de transformation et de commercialisation. L'entreprise doit alors organiser ses activités de manière à ce qu'à chaque opération ou transaction, le bois certifié utilisé soit clairement identifiable dans ses stocks et sur ses documents commerciaux. Achats et ventes sont ainsi contrôlés pour assurer au consommateur final une fiabilité maximale sur l'origine du produit qu'il achète.

La chaîne de contrôle PEFC permet donc de s'assurer que le bois issu de forêts certifiées PEFC est rigoureusement suivi au cours de toutes ses étapes de transformation et de commercialisation jusqu'à la livraison du produit au client final.

Les entreprises certifiées PEFC peuvent ainsi proposer à leurs clients des produits marqués du logo PEFC, lequel apporte la garantie que le produit en question est issu de sources responsables et contribue à la gestion durable des forêts.

La certification de la chaîne de contrôle PEFC est délivrée et contrôlée annuellement au sein de chaque entreprise par un organisme certificateur accrédité, indépendant et compétent. Aujourd'hui dix-huit organismes certificateurs sont autorisés, en France, à délivrer des certificats de chaîne de contrôle PEFC. La certification de la chaîne de contrôle par une tierce partie indépendante est un élément clé du système PEFC. Combinée à la certification de la gestion durable des forêts, la chaîne de contrôle PEFC dans les entreprises de la filière forêt-bois-papier permet d'établir un suivi crédible du matériau bois, et de mettre sur le marché des produits marqués PEFC.

#### c. PEFC sur les marchés

La certification PEFC s'impose aujourd'hui comme un élément de différenciation sur des marchés toujours plus concurrentiels. La marque de certification PEFC inscrit la démarche environnementale au cœur de la politique d'achat de l'entreprise. Elle permet à l'entreprise certifiée de bénéficier de retombées commerciales en répondant aux attentes des consommateurs. La marque PEFC propose en effet au consommateur, dès lors qu'il est amené à faire un achat de produit en bois ou à base de bois, de faire un choix responsable qui permet d'assurer la pérennité des ressources forestières de la planète.

L'essor de la certification forestière dans les entreprises est notamment dû aux engagements pris depuis 2005 par les gouvernements sur les problématiques d'achats publics de produits en bois ou à base de bois. Ainsi, le plan d'actions arrêté par le gouvernement français vise à accroître progressivement la part, dans les achats publics de bois, des bois dont l'origine licite est garantie et qui sont issus d'exploitations forestières engagées dans un processus de gestion durable. Le Grenelle de l'Environnement a confirmé cette tendance en définissant des exigences précises pour l'ensemble des produits à base de bois : « 100 % du bois acheté par l'État sera du bois certifié à compter de 2010 » (Engagement n° 77).

En bout de chaîne, on trouve de plus en plus de produits certifiés chez les distributeurs. Aussi, afin d'accroître la visibilité de la marque PEFC France auprès des consommateurs, PEFC France a mis en place depuis 2014 un service dédié aux industriels et aux acteurs de la grande distribution, et dont les missions sont les suivantes :

» mettre en œuvre la stratégie de développement de la marque PEFC auprès des acteurs de la distribution et des grandes entreprises françaises et internationales ;

» accompagner les besoins des industriels certifiés pour contribuer au référencement de la marque PEFC auprès de la distribution ;

» développer des partenariats innovants autour de la marque PEFC avec les grandes entreprises ;

» intervenir sur l'ensemble du processus de référencement de la marque, depuis la prise de contact jusqu'à la contractualisation avec l'enseigne de distribution ;

» analyser le contexte stratégique de chaque entreprise pour y déployer les arguments techniques et de communication pertinents afin de l'inciter à promouvoir et à référencer la marque PEFC ;

» piloter la relation entre PEFC et le distributeur adhérent sur le long terme et participer à son développement ;

» mettre en place une plateforme de services dédiée aux entreprises certifiées et à la grande distribution.

# COMPOSITION, ORGANISATION ET VIE ASSOCIATIVE DU SYSTÈME PEFC EN FRANCE EN 2016



## ► A. COMPOSITION DE PEFC FRANCE

L'association PEFC France est composée de dix-huit membres, tous très actifs et impliqués dans la mise en œuvre système PEFC. Issus d'horizons différents, ils sont répartis au sein de trois collèges qui constituent l'Assemblée Générale de PEFC France

### COLLÈGE DES PRODUCTEURS

#### CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE - CNPF

Organisme regroupant et fédérant au plan national l'ensemble des CRPF (centres régionaux de la propriété forestière) qui accompagnent ou assistent le propriétaire forestier dans ses actes de gestion forestière.

#### FÉDÉRATION DES FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE - FPF

Fédération regroupant les syndicats de propriétaires forestiers privés constitués au niveau départemental pour représenter et défendre les intérêts des propriétaires forestiers privés et prendre toutes initiatives en vue de favoriser l'activité forestière. Les syndicats sont fédérés au niveau régional en Union et au niveau national dans la Fédération Forestiers Privés de France.

#### FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES - FNCOFOR

Organisme regroupant plus de 5 000 communes forestières adhérentes. Elle a pour objectif d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier communal en œuvrant pour une gestion durable de qualité. La FNCOFOR a notamment pour mission de former et d'informer les élus sur tous les sujets liés à la forêt et à la filière bois, et de représenter les intérêts des communes forestières auprès des instances politiques et administratives françaises.

#### OFFICE NATIONAL DES FORÊTS - ONF

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1966, l'ONF a pour principales missions la gestion des forêts domaniales et des forêts publiques relevant du régime forestier ainsi que la réalisation de missions d'intérêt général confiées par l'État.

L'ONF développe également diverses prestations de services : gestion, expertise, travaux, au profit de tous clients dans ses domaines d'excellence que sont les espaces naturels, l'environnement, la filière forêt bois et le développement des territoires.

#### UNION DE LA COOPÉRATION FORESTIÈRE FRANÇAISE - UCFF

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble 19 coopératives forestières réparties sur tout le territoire national, regroupant elles-mêmes 120 000 producteurs forestiers représentant 1 000 salariés, mobilisant 7 millions de mètres cubes, sur 2 millions d'hectares. Elle assure un rôle de représentation, de promotion et de défense d'intérêts auprès des pouvoirs publics et auprès des organismes professionnels dans lesquels les coopératives interviennent : recherche, pépinière, gestion forestière et sylvicole durable, débouchés en bois d'œuvre, en bois industrie, et en bois énergie.



## COLLÈGE DES TRANSFORMATEURS

FÉDÉRATION NATIONALE  
DU BOIS - FNB

La Fédération Nationale du Bois est l'organisation professionnelle qui rassemble les acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. Représentant plus de 1500 entreprises adhérentes en direct ou via les syndicats affiliés, elle a pour mission de :

- développer la compétitivité des entreprises des secteurs de la mobilisation du bois, de la première transformation, de la deuxième transformation, de l'énergie et de la palette ;
- être, pour le compte de ses adhérents, un interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés.

UNION FRANÇAISE DES INDUSTRIES  
DES CARTONS, PAPIERS ET  
CELLULOSES - COPACEL

L'Union française des industries des cartons, papiers et celluloses (COPACEL) est l'organisation professionnelle rassemblant les entreprises productrices de pâtes, papiers et cartons, implantées en France. L'industrie papetière compte près de 14 000 salariés et représente un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros. Cette organisation a pour mission de représenter et de défendre les intérêts de ses membres en contribuant notamment à la compétitivité de l'approvisionnement en bois des usines de pâte de cellulose ainsi qu'à la défense de l'image des produits papetiers.

FÉDÉRATION NATIONALE  
ENTREPRENEURS DES  
TERRITOIRES - FNEDT

Fédération constituée de syndicats professionnels départementaux et régionaux représentatifs des entreprises prestataires de services du monde agricole, forestier et rural au niveau départemental et régional. Elle a pour mission la représentation et la défense des intérêts des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux auprès des pouvoirs publics, des institutions et des acteurs professionnels de la filière agricole et forestière. Elle accompagne ses adhérents en développant des services adaptés à leurs entreprises.

## FRANCE BOIS RÉGION - FBR

Organisme regroupant les interprofessions régionales françaises de la filière forêt-bois. Cette association permet une meilleure mutualisation des actions et des moyens de chaque interprofession, tout en favorisant l'émergence de projets d'envergure interrégionale ou nationale en s'appuyant sur l'expérience des différentes régions.

## LE COMMERCE DU BOIS - LCB

Association regroupant agents, importateurs et négociants, qui a pour objet de représenter les forces de vente des entreprises françaises du commerce national et international du bois auprès des pouvoirs publics, du marché, et de la société civile française et étrangère. Elle est présente dans toutes les instances de la filière bois sur le plan national et international.

UNION DES INDUSTRIES DU BOIS -  
UIB

Organisme constitué et administré par les 11 syndicats, fédérations ou confédérations de l'industrie de transformation du bois (menuiserie, parquet, panneaux, bois construction, emballage, etc.). Il a pour mission de défendre globalement les intérêts de la filière bois, de la forêt à la distribution, et de relever les défis portés par la compétition mondiale.

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES  
DE L'IMPRESSION ET DE LA  
COMMUNICATION - UNIIC

Organisation professionnelle patronale nationale qui représente et défend les intérêts des entreprises du secteur de l'imprimerie et des industries graphiques. L'UNIIC participe à la promotion du média imprimé. Ses missions sont :

- institutionnelles, en relation avec les pouvoirs publics et les partenaires de la profession,
- conventionnelles, avec les partenaires sociaux dans le cadre des négociations de branche,
- opérationnelles, avec les services qui sont proposés aux adhérents (juridique, social, emploi, formation, environnement, technique, économie...).

## COLLÈGE DES USAGERS DE LA FORÊT

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS  
DE FRANCE - ADF

Instance de représentation et de liaison de tous les départements concernant toutes les questions intéressant l'administration départementale. Elle a notamment pour mission de représenter les départements auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, de faire connaître au gouvernement la position officielle des présidents des Conseils départementaux sur tous les projets législatifs et réglementaires concernant les départements, et veiller à sa prise en compte, et de servir l'efficacité de l'action publique à l'échelon départemental.

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE - APCA

Organisme public national composé des Chambres d'agriculture départementales et régionales. Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles interviennent dans les commissions compétentes sur l'organisation économique, la planification, l'enseignement et la recherche, l'aménagement foncier, le tourisme, l'habitat rural, l'urbanisme, les affaires sanitaires et sociales. Plus de 5 000 ingénieurs et techniciens, sous la responsabilité des élus des Chambres, développent le service aux agriculteurs.

## COMITÉ 21

Le Comité 21 est né en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21 – programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle, ratifié au Sommet de la Terre de Rio, actions ayant pour objet de préserver la planète et de construire un développement plus responsable, plus équitable, plus humain, et durable... Le Comité 21 est composé de décideurs publics, privés, associatifs, au sein des différentes composantes de la société française. Ses missions : favoriser l'appropriation du développement durable par tous, accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre et les inciter à renforcer leurs engagements.

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES CHASSEURS

Fédération représentant les 1 450 000 chasseurs de France. Elle assure la défense des intérêts de la chasse et participe à l'accomplissement des missions de service public qui lui sont dévolues par le législateur.

FÉDÉRATION NATIONALE DES  
SOCIÉTÉS DES AMIS DES FORÊTS -  
FNSAF

Fédération contribuant à assurer la conservation et la protection des peuplements végétaux et animaux, des sites et des monuments pittoresques en forêt. Elle mène des actions destinées à promouvoir l'éducation des jeunes et du public en matière de protection de la forêt. Interlocuteur reconnu des élus, des pouvoirs publics et de l'ONF, elle regroupe plusieurs milliers d'adhérents.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT -  
FNE

Association nationale rassemblant près de 3 000 associations d'envergure nationale, régionale, départementale ou locale, réparties sur l'ensemble du territoire, œuvrant pour une meilleure préservation de la nature et de l'environnement. FNE synthétise le travail de veille et d'expertise réalisé par les associations avant d'en assurer la diffusion en direction de ses différents interlocuteurs. Présente dans les principales commissions nationales de concertation, la fédération est le porte-parole de milliers de bénévoles qui contribuent à l'enrichissement du savoir environnemental et à la construction d'un nouveau modèle de société.

## MEMBRE ASSOCIÉ (SANS DROIT DE VOTE)

SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE LA CAISSE  
DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS -  
SFCDC

Développée depuis 1963 pour le compte du groupe Caisse des Dépôts, la SFCDC propose des services d'investissement, de gestion et d'expertise. Elle fournit à ses clients les compétences et le savoir-faire d'un spécialiste de la gestion des forêts, capable de conseiller les investisseurs, de les assister dans la constitution de patrimoines adaptés à leurs besoins puis d'assurer la gestion de ces patrimoines. Elle s'adresse également aux usagers de la forêt à la recherche d'un territoire de chasse ou encore aux professionnels du bois en quête de matière première.

**> B. ORGANISATION DE PEFC FRANCE**

**a. Assemblée générale**

L'ensemble des membres de PEFC France compose l'Assemblée Générale (voir tableau ci-dessus). L'assemblée générale a pour missions de :

\_\_\_ approuver la gestion de l'association et définir ses orientations futures ;

\_\_\_ approuver les comptes et le budget annuel de l'association ;

\_\_\_ approuver le rapport d'activités annuel ;

\_\_\_ fixer le montant des cotisations des membres de l'association ;

\_\_\_ élire annuellement les membres du Conseil d'Administration ;

\_\_\_ approuver l'adhésion (ou l'exclusion) d'un membre de l'association ;

\_\_\_ approuver la documentation technique du système PEFC en France, et notamment, tous les cinq ans le schéma français de certification forestière PEFC issu du processus quinquennal de révision.

**L'assemblée générale extraordinaire de PEFC France :**

\_\_\_ approuve tous les cinq ans le schéma français de certification forestière révisé ;

\_\_\_ modifie les statuts de l'association française de certification forestière.

**b. Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de PEFC France est composé de la manière suivante en 2016 :

**COLLÈGE DES PRODUCTEURS**

ORGANISME	REPRÉSENTANT	SUPLÉANT
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE	Antoine D'AMÉCOURT	Alain COLINOT
FÉDÉRATION DES FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE	Marc-Antoine de SÈZE	Aucun
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES	Pierre GRANDADAM	Alain LESTURGEZ
UNION DE LA COOPÉRATION FORESTIÈRE FRANÇAISE	Yves RAMBAUD	Julien BLUTEAU
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS	Christian DUBREUIL	Michel HERMELINE



**COLLÈGE DES TRANSFORMATEURS**

ORGANISME	REPRÉSENTANT	SUPLÉANT
FRANCE BOIS RÉGIONS	Jean MAEGEY	Sacha JUNG
FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS	Caroline BERWICK	Aucun
COPACEL	Paul-Antoine LACOUR	Aucun
LE COMMERCE DU BOIS	Éric BOILLEY	Aucun

**COLLÈGE DES USAGERS DE LA FORÊT**

ORGANISME	REPRÉSENTANT	SUPLÉANT
ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE	Xavier FORTINON	Rémi RODRIGUEZ
FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS DES AMIS DES FORÊTS	Jean SAINT-LOUBERT BIÉ	Aucun
ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE	Arnould DE LESSEUX	Yousri HANNACHI
FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS	Benoît GUIBERT	Aucun

**Le Conseil d'administration de PEFC France a pour missions :**

- \_\_\_ veiller au bon fonctionnement de l'association ;
- \_\_\_ définir et suivre les orientations stratégiques et de communication de PEFC France ;
- \_\_\_ programmer les réunions de l'Assemblée Générale et élaborer son ordre du jour ;
- \_\_\_ appliquer les décisions prises par l'Assemblée Générale ;

\_\_\_ analyser toutes les questions qui seront soumises à l'Assemblée Générale ;

- \_\_\_ élire annuellement les membres du Bureau ;
- \_\_\_ établir le budget annuel de l'association ;
- \_\_\_ vérifier des comptes de l'association ;
- \_\_\_ piloter le processus quinquennal de révision du schéma et des standards français de certification forestière PEFC, et les valider avant approbation par l'Assemblée Générale ;
- \_\_\_ agréer les EAC.

**c. Bureau**

Le Bureau de PEFC France est composé de la manière suivante en 2016

**BUREAU DE PEFC FRANCE**

FONCTION	REPRÉSENTANT	SUPPLÉANT	ORGANISME MEMBRE
PRÉSIDENT	Marc-Antoine DE SÈZE	Aucun	FÉDÉRATION DES FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE
2 <sup>ND</sup> VICE-PRÉSIDENT	Paul-Antoine LACOUR	Aucun	COPACEL
SECRÉTAIRE	Caroline BERWICK	Aucun	FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS
TRÉSORIER	Pierre GRANDADAM	Alain LESTURGEZ	FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES
TRÉSORIER ADJOINT	Arnould DE LESSEUX	Yousri HANNACHI	ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

**Le Bureau a pour missions de :**

- \_\_\_ assurer la gestion quotidienne de l'association, notamment en matière de communication ;
- \_\_\_ représenter l'association dans ses autres instances et auprès des tiers ;
- \_\_\_ valider les candidatures des organismes certificateurs de la gestion forestière durable et de la chaîne de contrôle ;

\_\_\_ analyser les questions qui seront soumises au Conseil d'administration puis à l'Assemblée générale et élaborer des propositions de décisions ;

\_\_\_ organiser les événements et manifestations de PEFC France.

**d. Composante régionale**

Afin d'intégrer une composante régionale et de terrain dans ses instances, PEFC France associe deux Présidents d'EACR, en qualité d'observateurs, à toutes les réunions de Conseil d'administration et d'Assemblée générale. En 2016, ce sont les présidents de PEFC Lorraine et de PEFC Sud qui ont ainsi participé aux instances de PEFC France.

**e. Le Président de PEFC France**

Le Président de PEFC France, en la personne de Marc-Antoine de Sèze, préside les réunions du Bureau, du Conseil d'Administration et d'Assemblées Générales, ainsi que les réunions avec les EAC.

Il participe à l'animation des groupes de travail constitués pour traiter des sujets particuliers.

Il représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics français.

Le Président ordonne les dépenses.

Le Vice-président remplace le Président en cas d'empêchement.

Le Président participe autant que possible aux Assemblées Générales des Entités d'Accès à la Certification (EAC). Il réunit régulièrement les Présidents des EAC pour faire le point sur les dossiers régionaux, nationaux et internationaux.

Le Président représente PEFC France à l'occasion des Assemblées générales de PEFC International.

Enfin, il mène des actions en complémentarité de celles du Secrétariat Général pour concourir au développement de la notoriété de la marque PEFC et au renforcement de sa crédibilité.

**f. Secrétariat général de PEFC France**

L'animation de l'association est assurée par le secrétariat général de PEFC France. Sa composition en 2016 est la suivante :



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
Stéphane MARCHESI



ADJOINTE AU  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
Sandra ZAKINE



CHARGÉ DE MISSION  
(CERTIFICATION DES  
ENTREPRISES ET CONTRÔLES  
DES PROPRIÉTAIRES)  
Geoffroy DHIER



CHARGÉE DU  
DÉVELOPPEMENT  
COMMERCIAL AUPRÈS  
DES DISTRIBUTEURS  
Florence LUCAS



SECRÉTAIRE  
ADMINISTRATIF  
Stéphane SALANDRE



### Les tâches assurées au quotidien par le secrétariat général sont notamment les suivantes :

\_\_\_ la gestion administrative, comptable et financière courante de l'association ;

\_\_\_ l'organisation des instances de PEFC France ;

\_\_\_ la mise en œuvre et le suivi opérationnel des décisions et des orientations des instances de PEFC France ;

\_\_\_ le suivi opérationnel de la mise en œuvre du schéma français de certification forestière PEFC par les entités d'accès à la certification PEFC ;

\_\_\_ la coordination et la liaison avec les entités d'accès à la certification PEFC ;

\_\_\_ la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de communication et les relations avec les agences en charge de la communication, des relations presse et des relations publiques de PEFC France ;

\_\_\_ la veille presse, Internet et audiovisuelle ;

\_\_\_ la gestion et la protection de la marque PEFC (traitement des usages abusifs, bilans trimestriels de protection de la marque PEFC en France, contrats de licence avec les entreprises certifiées, avec les distributeurs et avec les EAC) ;

\_\_\_ le traitement et le suivi des dossiers et de la facturation des entreprises certifiées ;

\_\_\_ la réalisation des bilans statistiques mensuels sur l'état d'avancement du système PEFC en France ;

\_\_\_ les relations avec les membres de PEFC France ;

\_\_\_ Les relations avec PEFC International et la participation aux réunions internationales techniques ;

\_\_\_ les relations avec les autres pays membres de PEFC International ;

\_\_\_ la rédaction des documents techniques soumis à la validation des instances de PEFC France ;

\_\_\_ les relations avec les partenaires et prestataires externes ;

\_\_\_ les relations avec les distributeurs ;

\_\_\_ le pilotage opérationnel de la révision quinquennale du schéma français de certification forestière ;

\_\_\_ le traitement des demandes d'information diverses ;

\_\_\_ les relations avec les organismes certificateurs ;

\_\_\_ l'organisation et la préparation des instances de l'association ;

### g. L'agence UNICORP : communication, relations presse et relations publiques

Depuis 2011, PEFC France a fait le choix d'externaliser sa communication à l'agence UNICORP (anciennement Logic Corporate).

Cette agence a eu pour mission tout au long de l'année 2016 d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication de PEFC en France, sous l'autorité du Bureau de PEFC France et le pilotage du Secrétariat Général.

Chaque semaine, une réunion a eu lieu entre PEFC France et l'agence au cours de laquelle cette dernière a présenté l'état d'avancement des actions de communication engagées, la planification et la définition des actions à venir, ainsi que les budgets engagés. Ces réunions hebdomadaires ont été également l'occasion pour l'agence de présenter ses recommandations concernant les actions en cours et à venir afin de répondre aux objectifs stratégiques et opérationnels de PEFC France.

Chaque mois, l'agence a préparé un compte-rendu des actions de communication engagées et à venir ainsi que les budgets engagés à cet effet, que PEFC France a diffusé à ses administrateurs et aux EAC.

UNICORP a également assuré la gestion de ses relations presse et des relations publiques de PEFC France afin d'accroître sa visibilité médiatique et politique.



## ➤ C. VIE ASSOCIATIVE DE PEFC FRANCE

### a. Instances de PEFC France

#### Bureau de PEFC France

Le Bureau de PEFC France s'est réuni sept fois au cours de l'année 2016 et a fait l'objet de trois consultations par voie postale. Il a notamment traité des sujets suivants et fait des recommandations de positionnement au Conseil d'administration.

#### Préparation des instances de PEFC France :

- Préparation des Conseils d'administration (préparation de l'ordre du jour et des documents soumis à validation).

#### Budget de PEFC France :

- Suivi du budget 2016 de fonctionnement et de communication de l'association ;
- Préparation et validation du budget prévisionnel 2017.

#### Communication :

- Validation de la stratégie de communication 2016 et suivi de sa mise en œuvre ;
- Validation de la stratégie de relations presse et suivi de sa mise en œuvre ;
- Suivi des relations publiques de PEFC France.
- Réflexion sur la participation de PEFC France à la campagne de communication pluriannuelle de France Bois Forêt.

#### Mise en œuvre globale du système PEFC en France :

- Suivi de la mise en œuvre du schéma de certification en France ;
- Suivi des relations entre PEFC France et les EAC ;
- Suivi de la mise en œuvre de la mission de développement de la marque PEFC auprès des acteurs de la distribution ;

- Suivi des actualités nationales relatives au système PEFC ;

- Suivi juridique ;

- Validation du Guide sur la certification de projet PEFC dans la construction ;

- Réflexion sur l'adaptation du système à l'arrêt de la certification ISO par l'ONF ;

- Suivi des fusions des EAC dans le cadre de l'adaptation au nouveau découpage administratif des régions et agrément des nouvelles EAC PEFC Auvergne-Rhône-Alpes et PEFC Nouvelle-Aquitaine ;

- Examen de la convention financière entre PEFC France et les EAC pour l'année 2017.

#### Révision du schéma français de certification forestière PEFC pour la période 2017-2021 :

- Suivi de l'avancement des travaux de révision des standards et du schéma français de certification forestière PEFC, et notamment de l'expertise internationale indépendante ;

- Pilotage des réflexions sur l'évolution du fonctionnement et de la gouvernance du système PEFC en France (mise en place notamment du comité technique).

#### Mise en œuvre du système PEFC dans le monde :

- Suivi des résultats et des suites de l'assemblée générale annuelle de PEFC International ;

- Suivi des actualités internationales relatives au système PEFC ;

- Suivi de la mise en place du lobbying auprès de la commission européenne ;

- Examen des schémas de certification forestière PEFC des pays suivants : Chili, États-Unis, Ghana, Japon, Corée.

### Conseil d'administration de PEFC France :

Le Conseil d'administration de PEFC France s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2016, et a fait l'objet d'une consultation par voie postale. Il a traité et pris des délibérations sur la plupart des sujets examinés au préalable par le Bureau de PEFC France (voir ci-dessus).

Il a en plus procédé à l'élection annuelle des membres du Bureau de PEFC France, et a validé le projet de schéma français de certification forestière pour la période 2017-2021 et des documents associés (rapport de développement notamment), avant présentation à l'AGE de PEFC France pour approbation.

### Assemblée Générale de PEFC France :

L'Assemblée Générale de PEFC France s'est réunie deux fois au cours de l'année 2016. Elle a notamment traité des sujets suivants :

\_\_\_ Approbation du rapport annuel d'activités 2015 ;

\_\_\_ Étude du budget réalisé 2015;

\_\_\_ Adoption des comptes de l'année 2015 ;

\_\_\_ Approbation du budget prévisionnel 2016 ;

\_\_\_ Approbation des cotisations des membres pour l'année 2017 ;

\_\_\_ Approbation des cotisations des entreprises certifiées pour l'année 2017 ;

\_\_\_ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration ;

\_\_\_ Actualités internationales et nationales de PEFC ;

\_\_\_ Bilan des actions de communication 2015 et stratégie de communication 2016 ;

\_\_\_ Approbation du projet de schéma français de certification forestière pour la période 2017-2021.

### b. Liaison avec PEFC International

#### Présence française au Board de PEFC International

Deux représentants français participent aux différentes réunions du Board de PEFC International qui est l'instance exécutive de l'association : il s'agit d'Hervé Le Bouler (au titre de France Nature Environnement) et d'Olivier Bertrand (représentant français au sein du CEFP – Confédération européenne des propriétaires forestiers, vice-président de Forestiers Privés de France, président du Syndicat des Forestiers Privés du Limousin).

Par ailleurs, le Secrétaire Général de PEFC France a participé aux différentes réunions des groupes de travail sur la communication, et des groupes de travail techniques qui se sont tenues tout au long de l'année 2016. Ces réunions sont l'occasion d'harmoniser les pratiques entre les pays et d'essayer d'améliorer le fonctionnement du système PEFC sur tous ces aspects (techniques, politiques, financiers...).

Le secrétaire général a également participé à de nombreuses réunions organisées dans le cadre des travaux de révision des métastandards internationaux de PEFC.

Enfin, une délégation de trois personnes (Marc-Antoine de SEZE - Président, Pierre GRANDADAM - Administrateur et trésorier, et Stéphane MARCHESI - Secrétaire Général) a participé à l'assemblée générale annuelle de PEFC International qui s'est tenue à Bali en Indonésie en novembre 2016.



### Participation au groupe de travail européen sur la communication

PEFC France participe aux deux réunions de l'EMCG Meeting, groupe de travail européen sur la communication regroupant plusieurs pays membres du système PEFC. L'année 2016 a notamment été consacrée à la réflexion sur les objectifs et les enjeux du système PEFC en matière d'harmonisation des messages entre les pays membres, et de gestion de sa communication au niveau international.

### Participation au groupe de travail international « identité et marque »

PEFC International a mis en place un groupe de travail « identity and branding » auquel PEFC France participe et dont la première réunion s'est tenue à Genève en septembre 2016. L'objectif de ce groupe de travail est, dans un premier temps, de faire un état de lieux de l'utilisation de la marque PEFC dans les différents pays membres du système, et, dans un second temps, d'identifier les opportunités d'harmonisation et de développement à venir.

### Participation aux groupes de travail chargés de la révision des métastandards internationaux

PEFC International a entamé en 2016 la révision périodique de ses métastandards. Les métastandards sont les exigences de bases édictés au niveau international et qui servent de base à de socle commun d'exigences pour l'élaboration des schémas nationaux de certification forestière de chaque pays membres du système.

PEFC France participe à 4 des 7 groupes de travail mis en place. La finalisation des travaux de révision est prévue pour fin 2018.

### c. Liaison avec les entités d'accès à la certification (EAC)

Afin d'assurer la liaison avec les entités d'accès à la certification ainsi que la bonne coordination du système PEFC en France, PEFC France a organisé en 2016, deux types de réunions :

- \_\_\_ Un Comité de Liaison des EAC ;
- \_\_\_ Un Comité Technique.

Notons que les EAC et PEFC France ayant été fortement mobilisés dans les travaux de révision du schéma français de certification forestière en 2015, le nombre de réunions de liaison organisées en 2016 est moindre qu'au cours des années précédentes.

PEFC France a également veillé à participer à plusieurs assemblées générales annuelles d'EAC.

### Le Comité de liaison des EAC PEFC (CLEAC)

Ce comité est une instance composée des délégués et Présidents des EAC PEFC, des membres du Bureau de PEFC France, ainsi que du secrétariat général de PEFC France.

#### Il a notamment pour objet :

- \_\_\_ Échanger sur les différentes problématiques pouvant se poser au niveau local concernant la mise en œuvre de la certification forestière PEFC, la communication, et le fonctionnement interne des EAC ;
- \_\_\_ Échanger des informations entre PEFC France et les EAC sur les actualités internationales, nationales et locales ainsi que sur l'état d'avancement du système en général et sur les différentes actions et projets en cours ou à venir aux niveaux national et régional, sur le plan de la communication notamment.

### Le Comité Technique (CT)

Dans le cadre des travaux de révision du schéma français de certification forestière qui se sont déroulés en 2015 et 2016, des réflexions ont été menées sur l'amélioration du fonctionnement et de la gouvernance du système PEFC en France. Cela a abouti à la création d'un Comité technique composé des délégués des EAC et du secrétariat général de PEFC France.

Cette nouvelle structure a pour objet de mettre en place une équipe technique nationale qui soit force de propositions auprès des instances politiques du système PEFC en France.

#### Ce nouveau Comité Technique a notamment pour objectif de :

- \_\_\_ faciliter l'appropriation et l'application des décisions par les salariés du système PEFC en France afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence nationale dans la mise en œuvre opérationnelle du système ;
- \_\_\_ améliorer l'animation du réseau des salariés et assurer une meilleure coordination entre les structures PEFC (EACR, EACG, PEFC France).
- \_\_\_ bien séparer les aspects techniques des aspects politiques et clarifier ainsi des rôles et missions de chacun ;

\_\_\_ faciliter la prise de décision par les administrateurs de PEFC en France grâce à un éclairage technique et/ou financier, et une garantie de faisabilité sur le terrain

Le Comité Technique s'est réuni une première fois en décembre 2016, réunion au cours de laquelle il a essentiellement traité de la mise en œuvre du nouveau schéma français de certification forestière PEFC 2017-2021.

### Participation aux assemblées générales annuelles des EAC


En 2016, PEFC France a participé en qualité d'observateurs aux assemblées générales annuelles de plusieurs EAC. Cette participation permet à PEFC France d'échanger avec les acteurs de terrain et de prendre la mesure des enjeux forestiers locaux. C'est également l'occasion pour PEFC France de présenter l'avancement et les actualités du système PEFC et de ses enjeux à venir sur les plans national et international.







Promouvoir  
la gestion durable  
de la forêt

8, avenue de la République - 75011 Paris  
Tél. : +33 1 43 46 57 15 - Fax : +33 1 43 46 57 11  
[contact@pefc-france.org](mailto:contact@pefc-france.org)  
> [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)

 Rejoignez-nous sur Facebook :  
Forêt durable par PEFC

 Suivez-nous sur Twitter : PEFC France

 Abonnez-vous à notre page LinkedIn :  
PEFC France

